



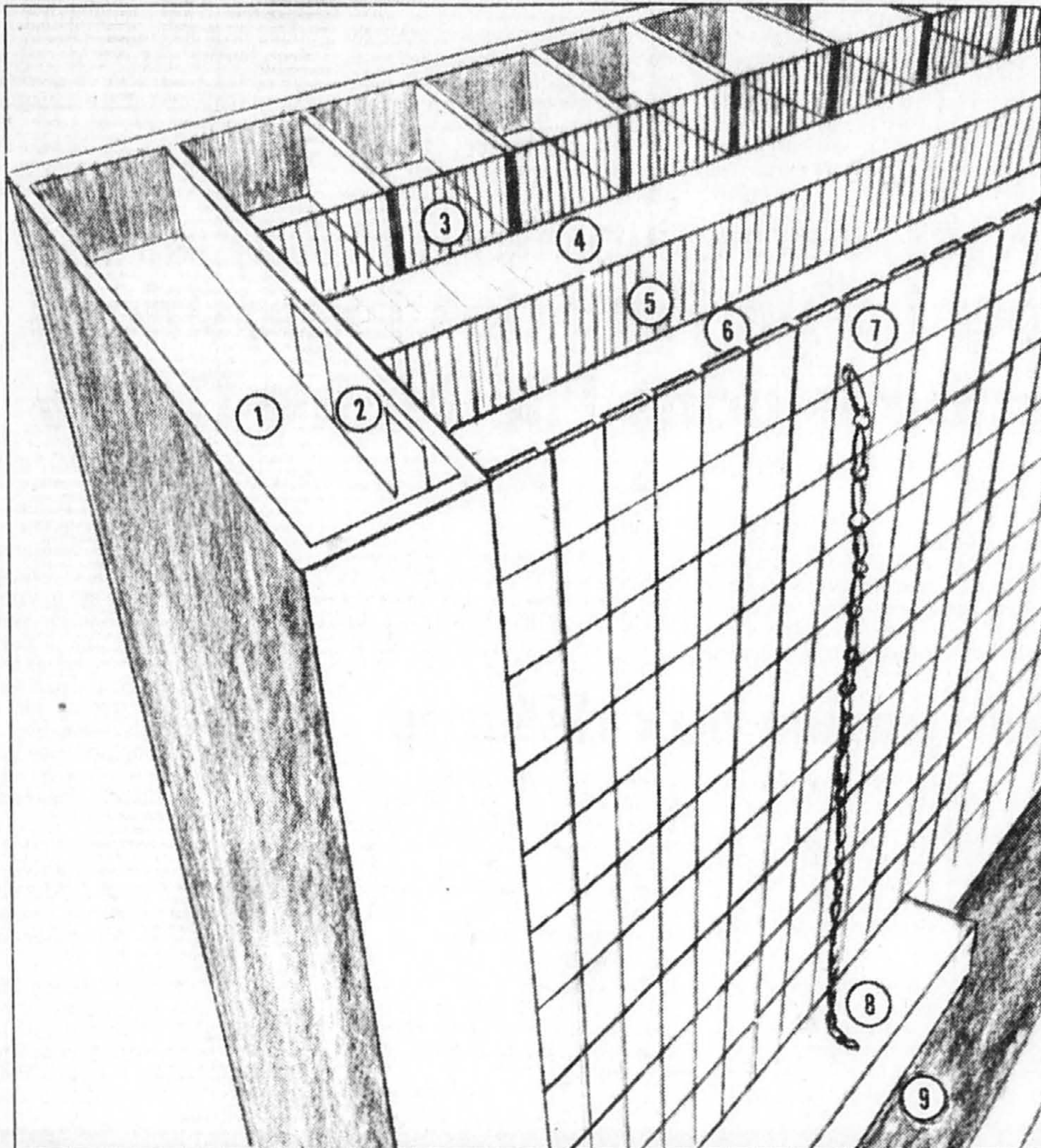
LA MÉTÉO:
NEIGE INTERMITTENTE, RISQUE DE PLUIE VERGLAÇANTE.
MINIMUM: -8°, MAXIMUM: -3°.
DEMAIN: CHUTES DE NEIGE. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz
MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

Triple évasion du 11^e étage de Parthenais



LES FRÈRES POULIOT ONT UTILISÉ DES DRAPS!

■ Trois prévenus, dont les frères Ronald et Mario Pouliot, inculpés du quadruple meurtre de Compton, en Estrie, ont définitivement détruit, hier, le mythe de super-forteresse du centre de détention Parthenais, à Montréal, en s'évadant du 11^e étage à l'aide de... draps!

ANDRÉ CÉDILOT

Le compagnon d'évasion des frères Pouliot est un récidiviste de la région du Cap-de-la-Madeleine, Denis Rouette, âgé de 27 ans, qui était détenu à la prison de Kingston, en Ontario; il avait été transféré il y a quelques jours à Parthenais afin qu'il puisse témoigner dans un procès. Il avait été condamné relativement à des affaires de vols qualifiés. Selon la police, les trois hommes sont dangereux.

Moins de cinq heures avant son évasion, Ronald Pouliot, 24 ans, avait été trouvé coupable du

meurtre prémédité de l'une des quatre victimes de la tuerie de Compton qui avaient été froidement abattues de balles à la tête, à la fin de juin.

Son frère Mario, également en fugue, ainsi que deux autres membres de la famille, dont son père Jean-Luc, doivent subir un procès en rapport avec cette affaire.

Le scénario

L'absence des trois prisonniers a été constatée vers 1h30 hier matin lorsque des surveillants ont trouvé dans la salle de séjour un quatrième individu, Robert Beauchamp, impliqué dans cet événement à la fois spectaculaire et troublant. Le prévenu malchanceux, dit-on, n'avait ni la taille ni la souplesse pour franchir, comme l'ont fait ses comparses, la dernière grille qui le séparait de la liberté!

Selon la police, les quatre hom-

voir ÉVASION en A 2

Un autre détenu s'évade

page A 3

Dans l'aile CG où sont gardés les récidivistes au 11^e étage du centre Parthenais, les gardiens surveillent les prisonniers à partir d'une salle (1) pourvue d'un mur vitré (2) et de portes qui permettent d'entrer dans le bloc cellulaire ou dans « le corridor de la sentinelle ». Les quatre prévenus, gardés dans des cellules séparées, se sont évadés en sautant un barreau (3). Ils ont ensuite coupé un barreau d'une grille (4) qui sépare le bloc cellulaire (5) du « corridor de la sentinelle » (6). De là, ils se sont rendus dans une salle commune où ils ont ouvert une fenêtre (7) pour ensuite se glisser le long du mur à l'aide de draps noués pour se retrouver sur la toiture du garage de l'édifice (8). Ils n'ont eu qu'à faire un saut d'une quinzaine de pieds pour prendre la clef des champs.

dessin Jean Bruneau, LA PRESSE

BILLET

Dans de beaux draps

■ La preuve est faite. Avec une scie et une bonne provision de draps miraculeusement disponibles, on peut s'évader de Parthenais. À condition d'avoir les nerfs solides, aucun vertige et plus rien à perdre que la vie.

Cette évasion spectaculaire rappelle celle du célèbre passe-muraille Lucien Rivard, qui avait pris la clé des champs en escaladant le mur d'un pénitencier à l'aide d'un boyau d'arrosage. À l'époque, des humoristes s'étaient gaussés des autorités carcérales en pastichant le célèbre succès de Bécassin, « L'important, c'est la houe ».

On peut se demander ce qu'ils vont inventer aujourd'hui pour se moquer des concepteurs de cette prison réputée pour son étanchéité.

Il demeure que la sagesse populaire avait bien raison d'inventer le proverbe « Aie des draps et le ciel t'aidera ».

PIERRE GRAVEL

CADILLAC FAIRVIEW ET SALLE DE CONCERT

Le Service d'urbanisme était favorable au projet

■ Malgré des réserves qu'il estime compensées par d'autres avantages, le Service de l'urbanisme de Montréal a recommandé à l'administration, le 22 novembre, d'accepter le projet de Cadillac Fairview, avec salle de concert, sur l'avenue McGill.

MARIANE FAVREAU

De toute évidence, le comité exécutif a refusé d'entériner ce rapport. D'où l'annonce par le maire, le 5 décembre, d'un autre site possible, à côté de l'Université du Québec, pour la salle de concert, et d'un mandat plus large au Service d'urbanisme en ce qui concerne la planification de toute l'avenue McGill.

C'est le RCM qui a rendu public ce rapport, hier, pour démontrer la « mauvaise foi évi-

dente » du maire qui « entraîne la population dans une aventure » qui risque de faire perdre à Montréal des investissements importants. Le RCM assure que l'entêtement du maire « ne repose sur aucun argument valable ».

Dans son rapport, le Service d'urbanisme fait état de rencontres et discussions entre Cadillac Fairview et d'autres services municipaux : travaux publics, circulation, permis et inspections. D'où un projet révisé (1^{er} novembre) dont l'urbanisme note qu'il retient « la plupart des suggestions et commentaires » formulés par ces services.

Cette affirmation est pourtant contredite ou atténuée à maintes reprises, et les dérogations touchent principalement la salle de concert :

■ l'entrée principale du com-

plexe sur la rue Sainte-Catherine, entre McGill et Mansfield; « toutefois la localisation de cette entrée constitue un type d'aménagement que la Ville n'encourage pas normalement »;

■ l'orientation de la salle de concert : « bien que nous ayons fait la suggestion de la modifier, les promoteurs et leurs mandataires (l'OSM) ont maintenu leur désir de la situer dans le sens original. Ce choix est acceptable compte tenu des contraintes économiques du projet qui n'aurait plus atteint le seuil de rentabilité si la salle avait été déplacée... »

■ l'entrée de la salle de concert : le Service d'urbanisme suggérerait de la placer sur Maisonneuve plutôt qu'en face des sorties du garage des Terrasses. Les promoteurs la maintiennent sur McGill tout en aménageant une

entrée importante sur Maisonneuve. « Cette solution nous semble tout à fait adéquate. »

■ le débarcadère sur McGill : cette idée a été abandonnée à la lumière des discussions. « Toutefois, une réglementation particulière devra être mise en vigueur pour assurer le maintien du flot de circulation des véhicules en face des entrées principales de la salle de concert. »

■ stationnements souterrains : le projet présenté est réglementaire (250 places) mais il soulève des inquiétudes quant au nombre d'aires de stationnement. Le service d'urbanisme se dit tout de même satisfait, car le promoteur s'est engagé à présenter des ententes écrites avec les propriétaires voisins pour obtenir 300 places de plus en souterrain.

voir PROJET en A 2

La plus faible baisse de la clientèle scolaire sur l'île de Montréal depuis 70

■ Le Conseil scolaire de l'île de Montréal se frotte les mains d'aise. Avec un nombre global de 214 610 élèves, ses huit commissions scolaires enregistrent cette année la plus faible baisse de clientèle de-

NICOLE BEAUCHAMP

puis 1970, soit 1,6 p. cent par rapport à 1983. En outre, un surplus accumulé de \$29,5 millions rend sa situation financière confortable.

Ces deux dossiers apparaissent, hier, au menu de la réunion du Conseil scolaire. Le rapport sur la population scolaire anti-

cipe même sur les années à venir avec une note optimiste : « Il est prévu que le nombre des inscriptions continuera à diminuer globalement de quelque 1 p. cent par année jusqu'en 1987-88 pour esquisser une croissance légère par la suite », conclut l'économiste-démographe Albert Côté.

Selon lui, trois facteurs ont principalement contribué à freiner davantage, à la rentrée de 84, les diminutions importantes d'élèves observées durant plus d'une décennie.

À la faveur des programmes gouvernementaux pour contrer le chômage des jeunes, 1 642 jeunes adultes âgés de plus de 18

ans, qui avaient prématurément abandonné leurs études secondaires, ont grossi le contingent des « raccrocheurs » inscrits à temps partiel. Au niveau secondaire, on constate d'ailleurs une baisse des effectifs de 3,7 p. cent, tandis qu'au niveau primaire la population tend à se stabiliser.

Le retour en ville au gré de la construction résidentielle, grâce aux opérations « Corvée-Habitation » et « 20 000 logements », et le ralentissement de la natalité expliquent aussi la situation actuelle. Les inscriptions à la maternelle connaissent ainsi une hausse de 4,5 p. cent, plus

élevée chez les anglophones que chez les francophones et plus forte dans le secteur protestant que catholique.

Dans l'ensemble, le nombre d'élèves francophones a très légèrement augmenté en comparaison d'une baisse de 1,3 p. cent l'année dernière, alors que les anglophones ont essuyé des pertes d'effectifs de 5,4 p. cent.

Mais c'est surtout sous l'angle confessionnel que le tableau des gains et pertes de clientèle scolaire s'éclaire singulièrement. Le secteur anglais du réseau des écoles catholiques a encaissé une baisse de

voir BAISSE en A 2

AUJOURD'HUI



• SYLVIE BERNIER

La Québécoise Sylvie Bernier, médaille d'or aux Jeux olympiques de Los Angeles, poursuivra sa carrière à titre de conseillère technique auprès de l'Association canadienne du plongeur amateur.

Sports, page 14

• BROADBENT

Pour avoir accusé le premier ministre Mulroney d'avoir volontairement induit les Communes en erreur et pour avoir refusé de retirer ses paroles, le leader néo-démocrate Ed Broadbent est expulsé de la Chambre.

page A 4

• BANQUIERS

Le Cercle des banquiers internationaux de Montréal, modelé sur l'Overseas Bankers' Club de Londres, deviendra, le mois prochain, la première association de banquiers internationaux du Canada.

page C 1

• LA MODE

Pour une raison encore inexpliquée, la « flanellette » traditionnelle des vêtements de nuit est en voie de céder la place au satin et au crêpe de Chine.

page D 1



SOMMAIRE

Annonces classées C 7, E 2 à E 5	
Arts et spectacles	
— Informations.....	B 1 à B 4
— Horaires.....	D 11
Décès, naissances, etc.....	E 6
Economie.....	C 1 à C 12
Editorial.....	A 6
Êtes-vous observateur?.....	E 2
FEUILLETON	
« Elisabeth d'Autriche ».....	E 3
Horoscope.....	E 4
Le monde.....	E 1
Météo.....	A 2
Mots croisés.....	E 5
« Mot mystère ».....	E 3
Quoi faire aujourd'hui.....	D 11
Télévision.....	B 1
Tribune libre.....	A 7
Vivre aujourd'hui.....	D 1 à D 6
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées.....	12, 13
Mots croisés.....	18

50 ANS

Rosemont

LE VIDÉO ET LA CAMERA EN UN SEUL MORCEAU (2.2 kg)

TELELOGIQUES - VIDEOLOGIQUES

PRIX LOGIQUES

JUSTE EN TEMPS POUR NOËL

ZENITH

TÉLÉ-MONITEURS STÉRÉO

- 105 canaux
- Télécommande
- 20" ou 26"

SA 1977 SA 2595

5916 Belanger (coin LaSalle) 256-7571

SPEC

ÉVASION

SUITE DE LA PAGE A 1

mes étaient dans des cellules séparées de l'aile CG, au 11^e étage, là où sont habituellement gardés les récidivistes.

Le scénario de leur escapade serait le suivant : ils se sont d'abord échappés de leurs cellules en sciant un barreau. Ils ont ensuite pratiqué une mince ouverture dans une grille de fer qui sert de séparation entre le bloc cellulaire et un étroit corridor où circulent les gardiens de la prison. Ils se sont par la suite rendus jusqu'à une salle commune où ils ont ouvert une fenêtre pour finalement se glisser adroitement le long du mur à l'aide d'une série de draps noués.

Les trois évadés se sont alors retrouvés sur la toiture du garage de l'édifice Parthenais pour ensuite sauter sur le terrain, une quinzaine de pieds plus bas, et prendre la clef des champs.

Selon la police, il se pourrait que les fugitifs se soient séparés une fois à l'extérieur du centre de détention, puisque l'un d'eux aurait été aperçu peu après rue Sainte-Catherine, près de la rue Papineau.

Dès le début de leur vertigineuse descente, il importe sans doute de le préciser, les trois évadés, aussi agiles qu'audacieux, ont dû se faufiler derrière de lourdes barres de métal qui protègent les fenêtres des trois derniers étages de l'immense tour de la rue Parthenais. L'édifice, on le sait, abrite également le quartier général de la Sûreté du Québec.

Des questions

Mystérieuse évasion, pour ne pas dire suspecte. En effet, comment les trois hommes ont-ils pu se procurer les nombreux draps — on parle d'une trentaine — qui leur ont servi à descendre les 11

étages ? Comment se fait-il qu'ils aient été en possession de l'instrument — il pourrait s'agir d'un morceau de scie à fer (chose certaine, on ne scie pas des barreaux en fer d'environ un pouce de diamètre avec un couteau de table ou une lame de rasoir, comme le faisait remarquer un policier) — qui leur a permis de couper les barreaux de quatre cellules et de la grille sécuritaire ?

Enfin, comment se fait-il qu'ils aient pu se déplacer ainsi à l'intérieur des murs, sans alerter les gardiens ? Y a-t-il eu collusion avec des gardiens ?

Personne n'a pu fournir de réponses, hier. Le directeur du centre de prévention Parthenais, Gilles Roussel, a même refusé de rencontrer les représentants de LA PRESSE, prétextant que ceux-ci s'étaient rendus à ses bureaux sans obtenir de rendez-vous au préalable. Il n'a pas non plus retourné leurs nombreux appels téléphoniques.

Tout indique, selon un officier de la Sûreté du Québec, que les évadés avaient préparé leur coup de longue date. Des informations qui n'ont pu être confirmées voudraient que les fuyards aient abandonné des vêtements dans le terrain de stationnement situé près de l'édifice Parthenais, ce qui laisse croire qu'ils ont obtenu la collaboration de complices de l'extérieur.

Les policiers ont multiplié les descentes, à la suite d'appels de citoyens qui croyaient avoir aperçu les trois fugitifs. On disait vérifier toutes les pistes, même les plus farfelues.

C'est ce qui a amené une dizaine de policiers armés jusqu'aux dents à encercler une maison de la rue de Bullion, en milieu d'après-midi, pour apprendre qu'il s'agissait d'une banale chicane... entre voisins. Tard hier soir, les trois fugitifs étaient toujours au large.

cation de la salle... et offrent des espaces plus généreux à l'intérieur (foyers et salle).

Quant à la présence d'une salle de concert au cœur du centre des affaires, elle est un gros générateur de circulation automobile, reconnaît-on, mais aussi une source d'animation importante le soir et les fins de semaine.

Par contre, le service est tout à fait satisfait de la localisation de la tour à bureaux, du volume et de l'accès à la future gare intermodale, de l'alignement d'une série de portes sur Maison-Neuve, de la liaison souterraine avec un immeuble voisin, de l'accès piétonnier jusqu'à la salle de concert.

Les « attendus » qui appuient la recommandation favorable au projet, tiennent compte des avis exprimés lors de la consultation de Cadillac Fairview ; de l'entente entre l'OSM et le promoteur ; du risque que comporterait un rejet du projet ; de la bonne volonté des promoteurs ; de l'importance d'y avoir une salle publique pour justifier l'expropriation nécessaire au développement « de qualité » de tout le quadrilatère.

On précise que le projet est « conforme à la réglementation municipale existante, sauf deux projections en surplomb ». On dit enfin que le service d'urbanisme « a toujours maintenu et fait valoir les mêmes objectifs d'aménagement urbain dans ce secteur. »

CTCUM: \$88 millions pour l'amélioration des services

Plus de 600 nouveaux abris d'autobus, quelque 150 nouveaux autobus ultra-modernes — dont certains climatisés et dotés de radios —, un nouveau siège social, des panneaux extérieurs affichant les horaires, un service d'information à la population.

FLORIAN BERNARD

des spectacles et des expositions dans les stations de métro, telles sont quelques-unes des innovations qui seront lancées par la CTCUM d'ici à la fin de 1986 pour rendre le transport en commun plus attrayant et concurrentiel de l'automobile.

C'est une somme globale de \$88 millions que la CTCUM investira dans cette opération « new look » d'ici à la fin de 1986, dont \$13 millions pour la construction d'un nouvel atelier de réparation dans le secteur Saint-Laurent et \$20

millions pour un nouveau siège social.

Ce programme a été annoncé hier soir par le pdg Lawrence Hanigan, au cours d'une réunion de la Commission de transport de la CUM, en présence de plusieurs maires de banlieue et de représentants de Montréal.

D'autres innovations — dont certaines seront uniques en Amérique du Nord — viendront compléter le programme de rajeunissement de la CTCUM, notamment l'émission de titres quotidiens ou hebdomadaires pour souligner certains événements spéciaux, ou en faveur des visiteurs, des touristes et des congressistes. Dans les voitures de métro, redécouvertes et rajeunies, on projette d'annoncer aux voyageurs le nom de la prochaine station. Dans les stations, on réservera une quarantaine de nouveaux emplacements non seule-

ment aux musiciens, mais aux événements culturels et aux expositions. À l'automne de 1986, on organisera de grandes manifestations populaires pour souligner les 20 ans du métro. D'ici à 1986, on dotera 500 autobus d'appareils radio ou de systèmes de climatisation. Quelque 150 véhicules seront remplacés par de nouveaux autobus ultra-modernes à verre teinté.

Aux ateliers Youville et Beau-grand, on ajoutera un troisième atelier, situé dans le secteur de Saint-Laurent, au coût de \$13 millions. L'informatique s'installera partout.

Des circuits « raccourcis » seront organisés pour permettre un plus grand nombre de véhicules et une fréquence accélérée aux heures de pointe sur les routes les plus achalandées. Les vieilles rames de 1966 seront rajeunies, modernisées et de nouveau mises en

service sur l'ensemble du réseau.

Le nombre actuel de 630 voitures pour le transport sous terre sera graduellement augmenté à 700 d'ici à la fin de 1986 pour desservir les nouvelles routes et accélérer le service. Dès le 1^{er} janvier prochain, la CTCUM utilisera 687 voitures pour assurer le service jusqu'à la station Côte-Vertu. La possibilité d'inaugurer la ligne 5 dès 1985 augmentera à plus de 700 le nombre de voitures requises pour l'exploitation du service.

C'est une somme globale de \$88 millions qu'il faudra investir dans ce programme. La CTCUM ira chercher des revenus accrus de l'augmentation de sa clientèle, mais également d'une hausse de tarifs échelonnée sur trois ans. D'ici à la fin de 1986, la part des voyageurs sera augmentée de 4 p. cent, passant de 40 à 44 p. cent.

QUÉBEC INVESTIRA \$35 MILLIONS; MONTRÉAL, \$5 MILLIONS Aménagement d'un Parc des expositions agro-alimentaires dans l'île Notre-Dame

Il y aura sous peu des vaches, des cochons dans l'île Notre-Dame. La Ville de Mont-

MARIANE FAVREAU

réal et le gouvernement du Québec s'approprient à signer une entente qui permettra l'implantation d'un Parc des ex-

positions agro-alimentaires du Québec.

Le conseil municipal a commencé hier l'étude de ce projet qui suscite des questions de la part de l'opposition. On prévoit la création d'une société où siègeront deux membres nommés par la municipalité. Montréal louera à cette société l'île Notre-Dame

au prix de \$1 pour 30 ans, avec obligation de respecter l'entente concernant le Grand prix du Canada.

Le gouvernement québécois s'engage à des immobilisations de \$35 millions, et la municipalité, de \$5 millions. Celle-ci agira d'ailleurs comme maître d'œuvre des travaux. Les coûts reliés

à la gérance du programme d'aménagement et de restauration sont à la charge de la municipalité, mais on ne les connaît pas encore, d'expliquer M. Lamarre.

On prévoit dans l'île une ferme de démonstration, un pavillon d'élevage, un pavillon de génie alimentaire et de machinerie agricole. De plus, on restaurera un certain nombre de pavillons (du Canada, du Québec, de la France, etc.) ; on démolira la partie terrestre du pont des îles, et on fera de l'aménagement paysager sur une dizaine d'hectares non encore aménagés.

Montréal se réserve l'utilisation du pavillon de la France qui sera restauré au coût de \$2,5 millions en vue d'y tenir de grandes expositions, telle celle de Ramsès II.

Enfin, la nouvelle société doit réinvestir 10 p. cent de ses recettes brutes en immobilisations. Elle doit aussi établir un budget sans déficit, mais n'a pas à faire approuver ce budget par le conseil municipal.

— d'après CP

Brigham disait parler aux défunts

Une femme qui avait un jour diné avec Thomas Brigham a déclaré hier, à l'enquête préliminaire de ce dernier, qu'il lui avait affirmé pouvoir lire dans ses pensées et qu'il entrerait en communication avec sa défunte mère.

Brigham, un citoyen américain âgé de 65 ans, est accusé de trois chefs de meurtre relatifs à la mort de trois touristes français, tués lors de l'explosion survenue à la Gare centrale de

Montréal en septembre dernier, le jour de la Fête du travail.

Le témoin, Anne Klein-Archambault, a relaté qu'elle avait fait la connaissance de Brigham dans un parc, au début d'août, et qu'elle avait accepté d'aller dîner avec lui.

C'est au cours du repas que Brigham lui aurait déclaré qu'il pouvait lire dans ses pensées et qu'il allait communiquer avec sa mère.

qu'elle avait revu Brigham vers la fin d'août, et qu'il lui avait alors affirmé que sa défunte sœur, Helga, entrerait en communication avec elle par son intermédiaire. Il aurait griffonné un message qu'il avait, prétendait-il, reçu de la défunte.

L'avocat de l'accusé, Me Pierre Poupard, ayant demandé au témoin si elle considérait Brigham comme un homme « bon et généreux », elle répondit : « Oui, il l'était ».

— d'après CP

JUSTE A TEMPS



Sept jours... pour votre ami, votre mari, votre frère ou votre père... c'est pas trop! Rapidement, voilà des idées vestimentaires pratiques et coquettes, pour les envelopper, les auréoler toute l'année.

Tricot Pagutta en laine/acrylique. Rouge, marine, gris, bourgogne, havane ou crème dans le lot. P.M.G.T.G. (Baymart). Cardigan 6 boutons

24⁹⁹ ch

Pantalon habillé, en coton. Beige, gris, marine ou brun. Certains avec ceinture. Tailles 30 à 40.

21⁹⁹ ch

Puli, ou veste sans manches. Col roulé en pur coton. Marine, gris rouge ou blanc. P.M.G.T.G.

19⁹⁹ ch

Achats en magasin seulement. Vêtements pour hommes, rayons 350 et 314; Baymart, rayon 853. En vigueur jusqu'au 24 décembre.

Magasinez de 9 h à 21 h au centre-ville Montréal, jusqu'au 22 décembre

Succursales: de 9 h 30 à 21 h du lun. au ven.; de 9 h à 21 h le sam.

la Baie

BAISSE

SUITE DE LA PAGE A 1

6,7 p. cent. Pendant ce temps, la croissance notoire d'effectifs dans le secteur francophone du réseau protestant (autour de 20 p. cent à la Commission des écoles protestantes et à la Commission du Lakeshore) a compensé les baisses d'élèves anglo-protestants.

Si les « franco-protestants » représentent seulement 5 p. cent du total des francophones dans les écoles montréalaises, ce phénomène prend par contre une acuité singulière au moment où le gouvernement québécois en-

tend par son projet de loi 3 réorganiser les structures scolaires sur une base linguistique et non plus confessionnelle.

Quant aux états financiers consolidés pour 1983-84, ils montrent un excédent combiné des revenus (près de \$1 milliard) sur les dépenses de \$12,7 millions. Les deux tiers de cet excédent proviennent d'un surplus approprié pour équilibrer le budget de l'exercice financier terminé.

Cela porte le surplus accumulé du Conseil scolaire à \$29,5 millions dont on réserve une tranche de \$3 millions à l'éducation des adultes et à la recherche.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

116

à quatre chiffres

3276

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min. -8° Max. -3°
FAIBLE NEIGE — RISQUE DE PLUIE
VERGLAÇANTE
DEMAIN: NUAGEUX ET NEIGE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-20	-8	Neige
Outaouais	-8	-3	Faible neige
Laurentides	-10	-4	Neige inter.
Cantons de l'Est	-6	-1	Né. plu. v.
Mauricie	-15	-6	Neige
Québec	-11	-6	Neige inter.
Lac-Saint-Jean	-15	-6	Neige
Rimouski	-10	-5	Ens. nu. ne.
Gaspésie	-10	-5	Ens. nu. ne.
Bas-Caraïbe	-18	-6	Ens. nu. cr.
Sept-Îles	-18	-6	Ens. nu. cr.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	2	
Edmonton	-32	-24	
Regina	-22	-20	
Winnipeg	-22	-3	
Toronto	8	15	
Fredericton	3	5	
Halifax	3	5	
Charlottetown	1	3	
Saint-Jean	-4	-2	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	6	8	N.-Orléans	18	27
Buffalo	9	18	Pittsburgh	11	17
Chicago	-2	16	S. Francisco	11	12
Miami	19	27	Washington	8	9
New York	7	9	Dallas	12	17

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	5	Madrid	3	10
Athènes	8	16	Moscou	-12	-9
Acapulco	21	31	Mexico	8	24
Berlin	-5	-3	Oslo	-3	-2
Bruxelles	-2	8	Paris	3	8
Buenos Aires	14	24	Rome	3	15
Copenhague	0	1	Séoul	-3	4
Genève	1	8	Stockholm		
Hong Kong	21	22	Tokyo	2	10
Le Caire	11	20	Trinidad	20	29
Lisbonne	10	14	Vienne	-4	-2
Londres	4	8			

Ronald Pouliot s'évade le jour où il devait connaître sa sentence

Les habitués du Palais de justice affichaient un petit air goguenard, hier, lorsque, devant le banc des accusés demeuré désert, le juge Louis Tannenbaum a ouvert l'audience au cours de laquelle il devait annoncer la sentence de Ronald Pouliot.

Il n'y a pas eu de sentence, naturellement, et la cause a été ajournée à vendredi. A ce moment-là, le juge de la Cour d'assises décidera s'il peut rendre la sentence en l'absence de l'accusé, en supposant qu'il n'ait pas encore été repris.

La spectaculaire évasion du

Centre Parthenais alimentait évidemment toutes les conversations, hier, au Palais de justice; personne n'avait de difficultés à imaginer les motivations qui ont pu pousser Ronald et Mario Pouliot à fausser compagnie à leurs gardiens.

Reconnu, par un jury, coupable de meurtre prémédité (en plus d'un autre au second degré), Ronald Pouliot devra obligatoirement purger 25 ans ferme de détention. Mario, lui, attend un procès qui pourrait vraisemblablement le conduire à une condamnation similaire.

Quoi qu'il en soit, le juge Tannenbaum a en outre émis un mandat d'arrestation contre Pouliot, après avoir entendu le témoignage d'André Lanctôt, un officier de sécurité, venu relater les circonstances de la triple évasion de la nuit précédente.

L'avocat du passe-muraille, Me Ronald Shacter, n'a fait aucun commentaire sur l'évasion. Il paraît logique de croire que, du point de vue de la défense, l'événement ne va pas simplifier les choses en ce qui concerne les autres dossiers criminels ouverts par la tuerie de Compton, le 26 juin. Mario Pouliot, son frère Serge, leur père Jean-Luc, attendent leur procès et sont tous en détention préventive — Mario l'était jusqu'aux petites heures, hier matin...



Mario et Ronald Pouliot.

photothèque LA PRESSE

On s'évade rarement de Parthenais

La spectaculaire évasion d'hier n'est pas sans rappeler que le premier exploit du genre avait été réussi seulement neuf ans après l'ouverture du centre de prévention Parthenais. Ironie du sort, les six prévenus qui s'étaient enfuis le 15 avril 1974 logeaient également au 11^e étage de l'édifice.

Au vu et au su de policiers et de gardiens de sécurité, les six hommes avaient emprunté les escaliers et les ascenseurs de l'édifice afin d'atteindre le deuxième étage, où ils avaient fracassé une vitre avec un extincteur chimique. A l'instar des frères Pouliot et de leur comparse Denis Rouette, ils s'étaient alors retrouvés sur le toit du garage, à huit ou neuf pieds en contrebas de la fenêtre, puis ils avaient sauté sur le terrain. Et hop, en liberté!

A l'époque, c'est même un policier de la Sûreté du Québec qui avait aidé deux des prévenus à gagner la principale sortie de l'institution. L'agent de police ignorait qu'il s'agissait de prisonniers en fuite, puisque l'alerte n'avait pas encore été donnée. Il croyait plutôt que les deux hommes s'étaient perdus dans les dédales de corridors après s'être ren-

due à la morgue, située au sous-sol de l'immeuble de 13 étages.

Le contrôle des visiteurs, on le devine, a depuis été passablement resserré. Tout le monde, y compris les journalistes, doivent maintenant montrer patte blanche. Les gens ordinaires sont même fouillés à l'aide de balai magnétique, à l'entrée. Ils doivent remettre une carte à la sortie.

Par ailleurs, au début des années 70, un prévenu s'est tué en tentant d'échapper à l'aide de draps noués comme l'a fait le désormais célèbre trio d'hier. L'homme, dont il a été impossible de retracer l'identité, s'était écrasé sur la chaussée, dans l'aire de stationnement adjacent à la tour de la rue Parthenais.

Au fil des ans, nombre de prisonniers ont aussi tenté de s'évader en empruntant les conduits de ventilation, mais sans grand succès. L'un des rares à avoir réussi l'exploit est Claude Montreuil, âgé de 24 ans, à la fin d'avril 1980. Il en était alors à sa deuxième tentative du genre.

Dernier hommage émouvant au pompier Robert Tremblay

« Il n'avait pas ce style de mercenaire qui traîne sa vie dans le seul dessein de gagner des sous... une vie de sous qui ne pourra jamais nous donner cet

GEORGES LAMON

amour qui nourrit notre vie. Malgré tous les reproches qu'on pourrait bien lui (Robert Tremblay) faire, l'homme ne passe pas. Aujourd'hui Robert demeure ce lien indestructible entre Dieu et nous. »

Dans l'église Notre-Dame d'Anjou, les mots de l'aumônier des pompiers de Montréal, le père Dollard Morin, résonnent comme un message d'amour de

fraternité, de solidarité devant l'adversité, devant l'absurdité de la mort. On n'a pas tellement le cœur à penser que dans une semaine ce sera Noël. On s'est seulement rassemblé pour pleurer la mort d'un être cher, d'un ami, d'un collègue. La mort d'un homme, d'un père de deux jeunes enfants. Dans un profond silence. Dans une sorte d'impuissance devant cette mort stupide. On écoute mais on sait que personne n'est à l'abri de cette finalité. Surtout pas les pompiers.

Plusieurs centaines

Ils sont plusieurs centaines de parents, d'amis, d'officiels, dont le maire d'Anjou, M. Yves Corbeil et surtout des pompiers venus de partout au Québec et

même de l'Ontario en cette belle matinée de lundi, dans cette église. Pour rendre un ultime hommage au pompier angevin Robert Tremblay, mort en service jeudi dernier.

Le père Morin, dans son homélie, en appelle au resserrement des liens, à la manifestation de la solidarité humaine, au désir de « nous replacer devant la véritable dignité de notre existence ». Il parle aussi d'égoïsme, d'indifférence, de vie orientée vers le seul argent, de langage de Dieu qui est dans notre cœur. « pas dans la tête ». Tout ici est silence.

Puis, la sonnerie aux morts retentit avec son roulement de tambour exécutée par un membre de la fanfare des pompiers de Montréal. Dans le chœur de l'église, le père Morin officie avec cinq co-célébrants, appuyés d'une petite chorale de pompiers. Il invite à la prière, à aller en paix...

Ecrasée par sa douleur

Le service est terminé. Le cercueil recouvert du drapeau d'Anjou et précédé d'un pompier portant le képi du défunt rejoint le camion-pompe du service d'incendie d'Anjou où il est hissé, entouré de fleurs. Comme à son arrivée, il est salué par un haie de pompiers d'Anjou. Un autre camion-pompe transportant d'autres bouquets, de toutes les formes, de toutes les couleurs, de toutes grosseurs, attend.

A sa sortie, Mme Tremblay brisée par la douleur qu'elle doit supporter publiquement et tenant par la main son fils Martin, âgé de sept ans, est soutenue par ses deux frères. Digne dans son immense chagrin. Pendant que son jeune fils, lui, une photo à la main, ne peut encore mesurer toute l'étendue du désastre qui vient de se jouer dans sa jeune vie.

Le cortège s'ébranle, précédé par la fanfare des pompiers de Montréal et d'un fort contingent de pompiers marchant en rangs serrés et des deux camions-pompe transportant fleurs et cercueil. La page est tournée. Il faut pourtant continuer à vivre malgré tout...

C'est dans le cimetière de Repentigny, ville où habitait la famille, que Robert Tremblay, le premier pompier d'Anjou à périr en service, a été inhumé, entouré des siens.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Mme Robert Tremblay a vécu hier son immense douleur en public. C'est soutenue par ses deux frères et tenant son fils Martin par la main qu'elle a suivi la dépouille de son mari vers son dernier repos, devant cette foule venue rendre un ultime hommage à celui qui partageait sa vie.

PRISONNIER DE 61 ANS LIBÉRÉ PAR DEUX INDIVIDUS ARMÉS Spectaculaire évasion... à la sortie d'une clinique

(d'après UPC) — Douze heures à peine après la spectaculaire évasion des frères Ronald et Mario Pouliot et de Denis Rouette du Centre de détention Parthenais, deux individus armés ont forcé, dans l'après-midi d'hier, deux gardiens à libérer un détenu de 61 ans qu'ils ramenaient à la prison de Bordeaux après qu'il se fut fait traiter dans un hôpital montréalais pour une infection de la bouche.

Le détenu, Robert Carlos Eidt, avait été condamné à un an de prison en septembre dernier pour trafic de stupéfiants. Il devait être remis en liberté le 15 mai prochain.

Selon M. Lucien Roberge, directeur de la prison de Bordeaux, Eidt avait été amené dans un fourgon à la clinique médicale

d'Auntsic pour s'y faire soigner pour une inflammation de la bouche.

En français

Comme le détenu et ses deux gardiens sortaient de la clinique, vers 14 h 30, deux individus s'exprimant en français, dont l'un était armé d'une mitraillette et l'autre d'un revolver, sont intervenus et ont sommé les deux gardes de leur remettre leur prisonnier.

Eidt était toutefois menotté au poignet de l'un des agents, et celui-ci ayant fait savoir aux deux hommes qu'il n'avait pas la clé, l'un d'eux, sortant de sa poche une cisaie, coupa derechef les menottes.

Après quoi, les trois hommes sont montés dans une Chevrolet immatriculée au Québec sous le

numéro 134 S 764. Aucun des gardiens n'a été molesté.

Erreur « aberrante »

D'après Gilles Bolduc, président du syndicat qui représente les gardiens de prison du Québec, cet incident illustre l'erreur « aberrante » consistant à refuser d'armer les gardes qui accompagnent les prisonniers hors des centres de détention du Québec.

« On procède ainsi depuis bien longtemps », a-t-il souligné, en précisant que seuls les gardes escortant des prisonniers au Centre de détention Parthenais sont habilités à porter une arme. « Un détenu devrait toujours être accompagné de deux gardes armés lorsqu'il se déplace », a affirmé M. Bolduc, « et nous rendons l'employeur responsable de ce genre de situation ».



photo Denis Courville, LA PRESSE

Plusieurs résidents à l'hôpital

Plusieurs personnes ont été transportées à l'hôpital Saint-Luc après avoir été incommodées par la fumée ou sous l'effet d'un choc nerveux dans l'incendie d'une maison de trois étages sise au 4388, rue De Lorimier. Une trentaine de pompiers ont combattu les flammes pendant près d'une heure, hier soir. Ce sont des policiers en patrouille qui ont donné l'alerte et qui, avec l'aide de confrères venus à la rescousse, ont procédé à l'évacuation des lieux.

IL N'A QUE 12 ANS, MAIS IL EST DÉBROUILLARD La famille Éthier convaincue que Michel a fait une fugue

Dans la cuisine des Éthier, la mère du petit Michel, disparu de son domicile de Repentigny depuis jeudi, sortait une nouvelle fournée de tartes aux pommes.

« Il faut bien que je continue ma routine, explique Mme Denise Éthier. J'ai d'autres enfants à la maison. J'ai une fille et quatre garçons. Sauf que présentement, il en manque un... »

LILIANNE LACROIX

Dans la famille, on n'a pas encore cédé à la panique : « C'est une fugue, c'est sûr. Ces jours-ci, sûrement, on va avoir des nouvelles, lance Mme Éthier. Tout dépend combien il a la tête dure... »

— Il n'a que douze ans, mais il est débrouillard, Michel, comme tout le reste de la famille, dit alors Claude, le grand frère de 22 ans de Michel.

— Peut-être trop débrouillard, réplique alors sa mère.

Déjà, depuis quelques jours, la famille en est arrivée à la conclusion que Michel n'est pas seul, qu'on l'héberge et le nourrit : « Chose certaine, il ne passerait pas une journée sans manger ! Je devais souvent l'empêcher de prendre une collation le soir, car alors, il rêvait et jetait des cris de mort. »

Des indices

Et puis, selon eux, il y a des indices qui laissent croire que

Michel est définitivement parti de lui-même : « La veille, pour lui-même, je l'avais un peu chicané, car il était revenu à la maison à 20 h. Il n'a jamais voulu me dire où il était allé et quand j'ai insisté, il a menti. Et puis, il ne voulait pas qu'on touche à son sac d'école. Le lendemain matin, il est parti pour l'école, mais il a laissé ici les photos de Félix, dont il avait besoin pour son exposé oral. Il avait une idée derrière la tête, c'est évident. »

Félix, le chat de la maison, connaît des clous dans les bras de Mme Denise Éthier. Vendredi, il est disparu lui aussi. Toute une journée. Dans la famille, on a cru que Michel était revenu chercher son chat. Mais Félix est réapparu un peu plus tard. Le bambin, lui, demeurait toujours introuvable hier encore malgré les recherches actives des policiers de Repentigny et des environs.

A l'école, pas plus qu'à la maison, on ne pouvait toutefois croire à un incident tragique : « Depuis une quinzaine de jours, il semblait indifférent, apathique », avoue la titulaire de la septième année 704 de l'école Saint-Louis de l'Assomption, une classe réservée aux enfants qui vivent des problèmes d'apprentissage ou de comportement.

Enfant intelligent

« Michel est un enfant extrêmement intelligent, mais visi-

blement, l'école ne l'intéressait pas, poursuit son professeur. Ses routes de journaux lui demandant beaucoup d'énergie, il lui arrivait souvent, le matin, de s'endormir un peu sur son bureau mais, depuis quelque temps, cela durait toute la journée. Je pense que l'appât du gain était beaucoup plus fort que l'école. Il lui arrivait souvent de m'avouer qu'il touchait jusqu'à \$75 par semaine. La plupart du temps, il allait les dépenser dans les « machines à boules », comme il disait. Michel est un enfant extrêmement jovial, aimé de tous, mais il est aussi malleable et influençable. De plus, son besoin d'affection et son penchant à jouer à la vedette peuvent l'avoir entraîné à commettre une fugue pour attirer l'attention. »

Un petit camarade de Michel, semblait parfaitement d'accord avec la théorie de la fugue et ne semblait pas s'inquiéter outre mesure : « C'est pas la première fois qu'il part de chez lui, lance le bambin. J'allais souvent à l'arcade avec lui. Il est probablement caché chez des amis. »

Même si l'on demeure persuadé que Michel aura repris sa place sur son banc d'école avant vendredi, l'affaire n'en a pas moins affecté tous ses compagnons : « Ce matin, une petite fille pleurait. Tous les enfants sont tristes », avoue le professeur.

ritime, au 1155 de la rue Guy, à Montréal. La victime a été identifiée comme étant Guido Pucci, domicilié au 2235 de la rue Gervais, à LaSalle. Il était chanteur dans le piano-bar de l'hôtel. Il s'agit du 82e meurtre à survenir cette année sur le territoire de la CUM.

Une femme, Dorianna Ditad-

deo, 33 ans, a été arrêtée sur les lieux du meurtre par les policiers. La jalousie serait le mobile du meurtre, a fait savoir la police.

Appelés sur les lieux, les médecins et ambulanciers d'Urgences Santé ont vainement tenté de maintenir la victime en vie.

82e meurtre: une femme est arrêtée

Un homme de 55 ans a été abattu hier vers 19 h 15 dans le piano-bar de l'hôtel Ma-

IL MAINTIENT QUE MULRONEY A TROMPÉ LA CHAMBRE Broadbent chassé des Communes

OTTAWA — Accusant le gouvernement Mulroney de tromper la population, le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, s'est laissé expulser des Communes, hier, au nom du « principe sacré » de l'universalité des programmes sociaux.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Le geste théâtral de M. Broadbent est survenu après qu'il eut invité le premier ministre, Brian Mulroney, à retirer certaines affirmations inexactes faites aux Communes vendredi.

L'affaire a commencé la semaine dernière lorsque M. Mulroney s'est porté à la défense de son ministre des Finances, Michael Wilson, alors absent de la Chambre.

« Le premier ministre affirme-t-il que le ministre des Finances est dans l'erreur lorsqu'il prétend que nous ne pouvons nous permettre d'offrir des programmes sociaux aux Canadiens à revenu moyen? »

Piqué par cette question du député néo-démocrate Steven Langdon, M. Mulroney a répliqué: « J'affirme que le ministre des Finances n'a jamais déclaré cela. »

Revenant à la charge hier, M. Broadbent a soutenu qu'il avait lui-même entendu cette déclaration de M. Wilson à la radio, en plus de la lire dans trois quotidiens.

Devant ce constat, M. Broadbent a, deux fois, prié M. Mulroney de « corriger » sa réponse inexacte de vendredi. « Je n'ai rien à retirer, c'est la vérité », a riposté M. Mulroney.

Faisant un pas de plus, M. Broadbent a alors soutenu que le premier ministre induisait volontairement la Chambre en erreur.

« Langage non parlementaire », selon le président de la Chambre, John Bosley. « J'invite le député d'Oshawa à retirer ses paroles. »

Refusant à son tour de corriger ses propos, M. Broadbent a été expulsé des Communes pour le reste de la journée, après un vote d'appui au président de 119 contre 42.

Interrogé quelques minutes plus tard, M. Broadbent a dit qu'il n'était pas très heureux de ces événements et qu'il agissait ainsi pour la première fois de sa carrière.

« C'est très clair que le premier ministre n'était pas franc avec le public au sujet du droit de tous les Canadiens d'obtenir des pro-



téléphoto UPC

L'unanimité des députés néo-démocrates, derrière Ed Broadbent, était plus qu'apparente, hier, quand le président des Communes leur a demandé si le chef du NPD devait être expulsé de la Chambre pour propos non parlementaires: « Non! » ont-ils tous crié.

grammes sociaux », a dit M. Broadbent.

« La question de fond, ici, c'est la trahison de la promesse électorale des conservateurs », a ajouté M. Broadbent. Candidat, l'été dernier, M. Mulroney disait que le principe de l'universalité était « un droit sacré ».

Pour M. Broadbent, le gouver-

nement se prépare maintenant à percevoir une taxe directe sur ces bénéfices sociaux auprès des citoyens dont les revenus familiaux dépassent \$35 000 par année.

« M. Wilson le sait, M. Mulroney le sait, tout le monde le sait », affirme M. Broadbent.

Visiblement contrarié par la dénonciation conjointe des deux partis d'opposition, M. Mulroney a dit que M. Broadbent faisait du spectacle.

L'accusation du chef néo-démocrate n'est pas fondée, dit M. Mulroney tout en se montrant certain de ne pas avoir induit la Chambre en erreur.

LaSalle nomme le nouveau conseil de gestion du Vieux-Port de Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, Roch LaSalle, a présenté hier les nouveaux administrateurs de la Société immobilière du Canada pour le Vieux-Port de Québec.

Le mois dernier, le ministre avait limogé tous les membres du conseil d'administration qui avaient été nommés par le gouvernement précédent.

M. LaSalle s'est défendu d'avoir nommé un conseil d'administration partisan. « C'est d'abord le critère de compétence qui a prévalu dans le choix de ces

personnes », a déclaré M. LaSalle.

Aux 10 administrateurs désignés, représentant les milieux d'affaires et municipaux, s'en ajoutera bientôt un onzième qui représentera le gouvernement du Québec.

« Cela témoigne, a dit M. LaSalle, de l'attitude respectueuse du gouvernement fédéral envers ses provinces. »

Le nouveau conseil d'administration, dirigé par M. Robert Labbé, l'actuel directeur général de la société, s'est vu confier le

mandat de viser l'autofinancement, et le plus tôt possible, des projets de développement et des opérations.

« Finie la période des budgets illimités. Il ne faut plus s'attendre à des investissements massifs du gouvernement fédéral. La balle est dorénavant dans le camp du secteur privé », a lancé M. LaSalle.

Le gouvernement fédéral a déjà investi \$115 millions dans l'aménagement des infrastructures du Vieux-Port, un projet qui ne devait coûter au départ qu'environ \$40 millions.

Les visions de Lise Bacon

Dans un document qu'elle vient de rendre public, Lise Bacon, député libéral de Chomedey, propose le plus sérieusement du monde la « fusion montagne-eau », une sorte de mariage de raison pour rendre l'industrie touristique québécoise plus rentable et plus attrayante.

Mme Bacon impute la stagnation de notre industrie touristique au climat social perturbé qui existe au Québec sous l'administration péquiste du premier ministre René Lévesque.

L'objectif de la proposition libérale que l'on retrouve dans un texte intitulé « L'environnement touristique » consiste, selon ses dires, à « rédévelopper le tourisme dans sa plus large dimension ».

Des vœux qui rejoignent sans doute les visions du titulaire de ce nouveau ministère, Marcel Léger. Ce dernier avait cependant vu plus grand que sa collègue de l'Assemblée nationale: lui voulait des « colonies de vacances » pour les citoyens du Québec dans les mers du sud.

Quelques jours après avoir réintégré le conseil des ministres, le député péquiste de LaFontaine avait déclaré que le rêve d'un coin du Québec dans des Antilles était toujours présent à son esprit. Il entrevoyait la possibilité d'acquiescer quelques îles afin d'en faire une petite Floride québécoise...

Démarche pragmatique

Mme Bacon se veut beaucoup plus réaliste dans sa démarche.

Dans le préambule de son document de travail, elle y va donc carrément en affirmant: « Contrairement à une démarche qui se voudrait trop intellectuelle, je ne tiens pas à redéfinir le tourisme dans son ensemble. Mon pragmatisme m'amène plutôt à réviser ce phénomène sur des bases plus solides et d'ordre... économique-social-écologique. »

Selon les statistiques du gouvernement, le déficit touristique du Québec est de l'ordre de \$1,5 milliard par année.

Afin de remédier à cette situation et pour attirer plus de touristes étrangers au Québec, Mme Bacon prétend qu'il faudrait d'abord et avant tout assainir le climat politique au Québec.

Parmi les facteurs que Mme Bacon retient pour expliquer le déficit de cette industrie, elle note que les conditions pour maintenir un climat socio-politique favorable et accueillant pour les visiteurs étrangers ne sont pas réunies. Évidemment, dans son esprit, la situation s'est grandement détériorée depuis la prise du pouvoir par le Parti québécois, en 1976.

« La presse internationale n'aura donné qu'une image peu rassurante à l'égard des visiteurs étrangers », chez nous, souligne Mme Bacon. Elle estime que la situation ne pourra être redressée que selon un plan échelonné sur une décennie et que le tout ne pourra revenir à la normale que sous les libéraux.

Comme si, par exemple, on



Lise Bacon

pouvait blâmer le président François Mitterrand, socialiste, d'avoir fait chuter l'industrie touristique française depuis qu'il est devenu locataire de l'Élysée.

Le climat

À lire le document de Mme Bacon, on pourrait croire que le Québec vit en état de guerre. Pour étayer ses propos, elle fait une référence grossière aux événements d'octobre 1970.

« Ce que le parti au pouvoir (PQ) a sans doute oublié dans sa démarche socio-touristique, c'est que le tourisme dans son fondement même est synonyme de liberté, de détente, de bien-être, de paix, d'harmonie, donc de qualité de vie globale pour quelques jours ou quelques semaines dans une année », note l'ex-ministre dans le gouvernement Bourassa.

Mme Bacon poursuit que ce n'est pas à coup de drames, de maladresses internationales que l'on pourra créer un climat propice pour, d'une part, inviter les gens à visiter leur propre province pendant leurs vacances annuelles et, d'autre part, accueillir chaleureusement les étrangers, proches ou lointains.

Un autre trait du génie politique de Mme Bacon: elle accuse le PQ d'avoir assujéti le tourisme à sa propre vision étroite d'un Québec isolé et d'avoir transformé son « avec les conséquences que l'on commence à peine à découvrir... »

Elle ajoute: « L'action gouvernementale est d'autant plus défailante que son contenu touristique nous présente à l'étranger comme un peuple plus ou moins folklorique, à l'aide d'images publicitaires de chasse, de pêche ou... de tartes aux fruits! »

Comme si, en France, on se refusait à avoir valoir les vertus du vin, de la gastronomie et des délices du fromage.

S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, on serait porté à conseiller à Mme Bacon de commencer à en faire. Du moins si elle continue de songer à faire partie du cabinet d'un éventuel gouvernement libéral.

Car s'il est vrai que le gouvernement du Québec a fait preuve d'un manque flagrant en matière de planification touristique, on peut dire qu'en endossant le contenu de ce document, Mme Bacon a aussi fait preuve d'un manque flagrant de jugement.

Pulsar
30% DE RÉDUCTION
BIJOUTERIE le roy
AU 2^e ÉTAGE
7139 ST-HUBERT
MONTREAL TEL.: 277-3127
Ouvert de 9h30 à 21h tous les jours

SEIKO
40% DE RÉDUCTION
BIJOUTERIE le roy
NOUVEAU: GARANTIE 3 ANS
AU 2^e ÉTAGE
7139 ST-HUBERT
MONTREAL TEL.: 277-3127

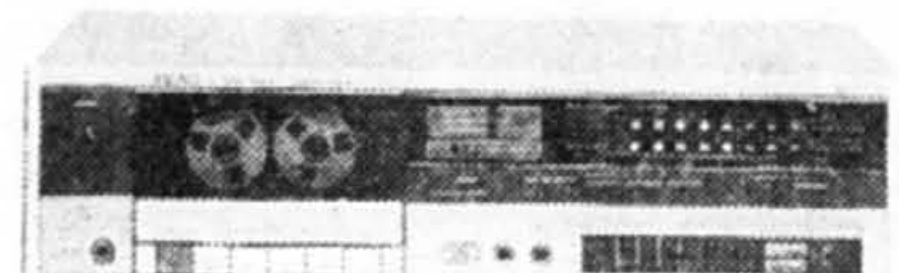
SI C'EST D'ENREGISTREMENT QU'IL EST QUESTION C'EST TEAC



TEAC V300

- idéal pour le système débutant
- réducteur de bruit Dolby
- interrupteur momentané de l'enregistrement
- accepte les cassettes métal, cr2, et normal

185.



V350C

- mêmes caractéristiques de base que le V300
- réducteur de bruit Dolby C pour des enregistrements encore plus silencieux.

225.



V400X

- mécanisme à touches électroniques
- peut être relié à une minuterie pour mise en marche automatique
- recherche automatique de la plage suivante
- arrêt momentané de l'enregistrement
- réducteur de bruit Dolby et DBX
- décodeur pour disque DBX
- contrôle de niveau de sortie
- accepte cassettes métal CR2 et normal

295.

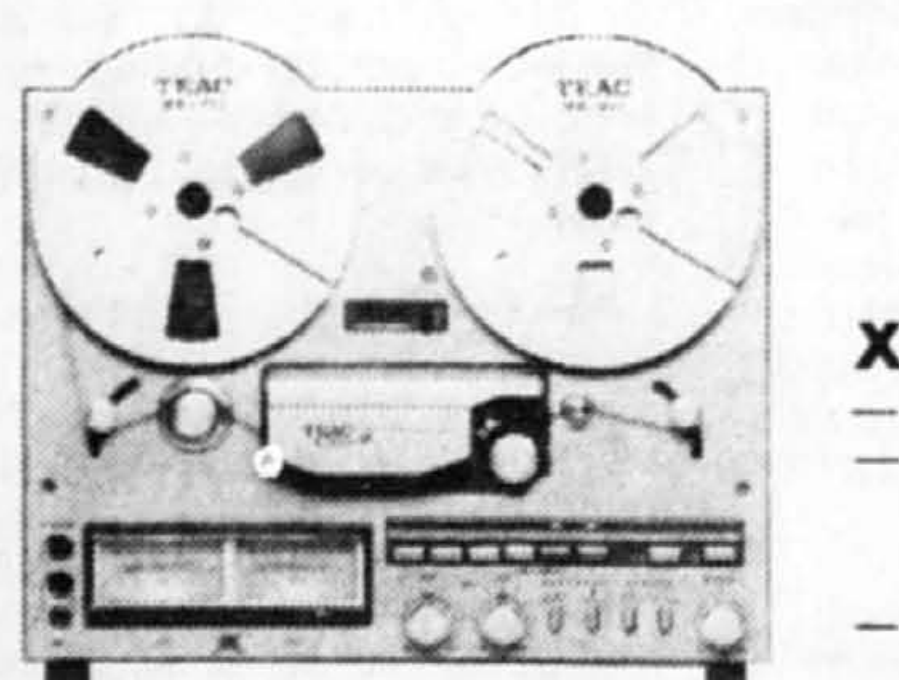


Z5000

POUR LE PERFECTIONNISTE

- réducteur de bruit Dolby B et C ainsi que DBX sont inclus
- compteur de défilement de bande en minutes secondes
- recherche automatique programmable pour 9 plages différentes
- calibrage automatique ou manuel des niveaux d'enregistrement de l'égalisation et du « bias »

935.

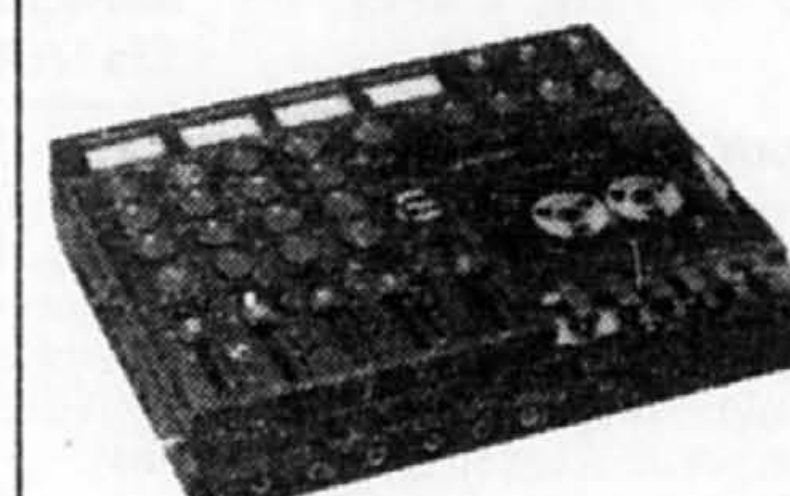


X111R

- magnétophone bobine 7"
- inversion automatique de défilement de bande pour lecture continue jusqu'à 3 heures sur ruban 1800 pieds à basse vitesse
- deux vitesses 3 1/4, 7 1/2

655.

TASCAM POUR LES PROFESSIONNELS PAR TEAC NOUVEAU MINISTUDIO «PORTA ONE»



- 4 pistes synchronisées
- vitesses standard
- alimentation par piles
- adaptateur AC disponible
- réducteur de bruit D.B.X.

Si c'est TEAC qu'il vous faut nous l'avons.

Service d'atelier complet dans tous les magasins

N.B. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins.
* Certaines illustrations peuvent légèrement différer de la réalité.

Filtronique inc.

9343 LAJEUNESSE,
MONTREAL
389-1377

MÉDIA-TRONIQUE

3517, boul. CONCORDE,
LAVAL
661-2804

son or

7251, de LA MALICORNE,
VILLE D'ANJOU
352-3238

Deux accords signés cette semaine entre Ottawa et Québec

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Ottawa et Québec signeront d'ici la fin de la semaine deux ententes portant sur le développement industriel et le tourisme. Un troisième, le volet forestier, devrait aboutir à un accord au début de l'an prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale.

Les deux accords sectoriels qui seront signés cette semaine font partie de l'entente-cadre conclue vendredi dernier entre Ottawa et Québec, alors que les gouvernements se sont engagés à investir \$1,6 milliard au cours des cinq prochaines années. Ottawa dépensera \$1 milliard, tandis que la participation provinciale sera de \$600 millions.

Une fois le cadre global établi, les deux gouvernements doivent finaliser les modalités portant sur chaque composante sectorielle.

L'accord sur le développement industriel sera d'une valeur totale de \$350 millions. Dans un première partie, les deux gouvernements injecteront \$25 millions chacun pour la mise en place d'infrastructures industrielles.

Puis, au chapitre du développement des industries majeures, par exemple le projet d'une aluminerie sur la Côte-Nord, Ottawa et Québec fourniront \$150 mil-

lions chacun au cours des cinq prochaines années.

Le deuxième accord qui devrait être conclu dans quelques jours amènera les gouvernements à investir près de \$100 millions pour le tourisme.

Quant au développement forestier, d'une valeur de \$300 millions, Ottawa et Québec espèrent être en mesure de signer l'entente avant la fin de l'année. Pour des raisons techniques, a affirmé le représentant fédéral, la signature sera retardée de quelques jours, pour se faire au tout début de janvier.

Le Québec a été la dernière province à signer des accords-cadre de développement économique avec Ottawa.

L'entente précédente, d'une valeur de \$1,8 milliard sur dix ans, a été conclue en 1974 et a pris fin le 31 mars dernier. Des discussions sur le renouvellement entre le gouvernement québécois et l'ancienne administration libérale avaient abouti à un échec. L'arrivée d'un nouveau gouvernement a permis de débloquer les négociations.

L'accord-cadre signé par les ministres Sinclair Stevens et Pierre-Marc Johnson prévoit également que des fonds publics seront investis dans les secteurs suivants: science et technologie, transports, communications, petites et moyennes entreprises et industrie minière.

VIVEMENT LE REPOS DU TEMPS DES FÊTES!

Les maux de dos de Lévesque influent sur son comportement

■ QUÉBEC — Le premier ministre René Lévesque n'est pas au meilleur de sa forme. Il souffre de douloureux maux de dos qui influent sur son comportement. Tantôt rien n'y paraît, tantôt cela le fait mal paraître. C'était le cas hier à l'Assemblée nationale.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Tellement que lorsqu'interrogé par l'opposition, ses réponses étaient souvent incohérentes et les tournures de phrases difficiles à suivre. Il était incapable de rester en place. Un peu comme ce mardi 4 décembre où il a rendu hommage à son ministre des Finances démissionnaire, Jacques Parizeau.

Hier, il s'est même permis de répondre à des questions de l'opposition, cigarette entre les doigts, et de faire allusion aux « changements de leadership dans les partis, comme le Parti libéral et Dieu sait que cela devrait s'appliquer à tous les partis périodiquement ».

Ses collègues ministres, l'épaulant, étaient visiblement mal à l'aise. Certains auraient même tenté de le convaincre de ne pas assister à la période des questions.

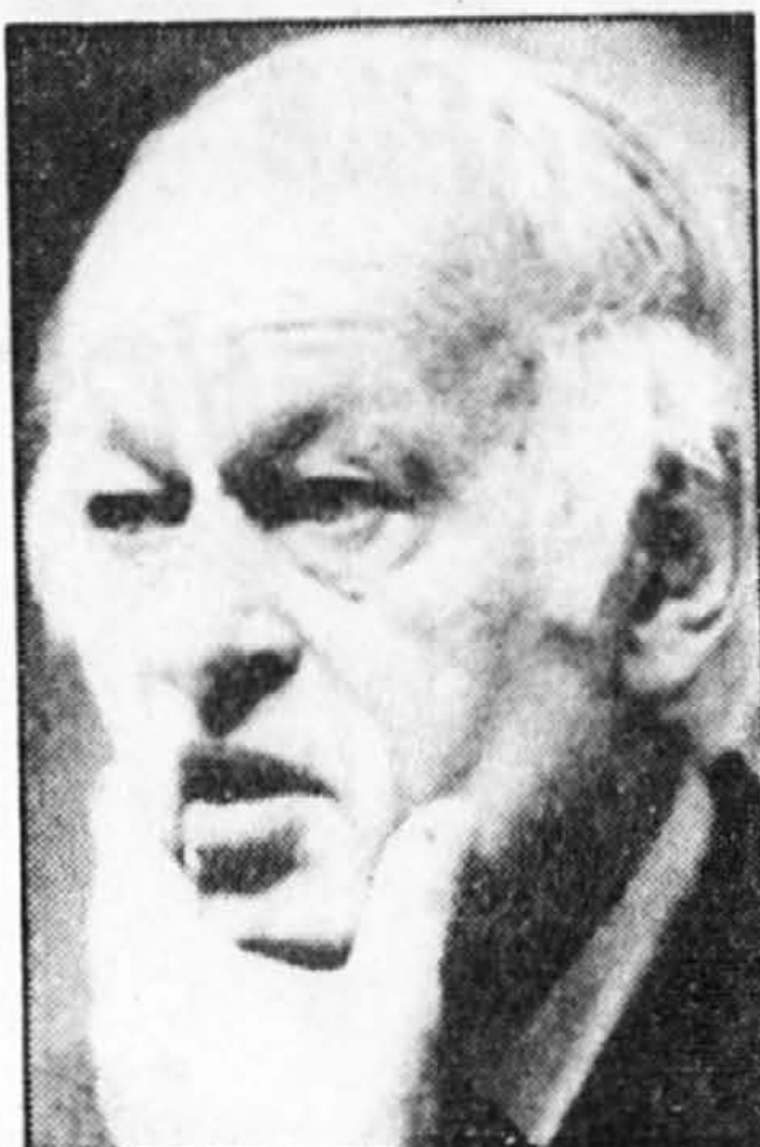
L'opposition ne pouvait pas laisser passer pareille occasion, faisant, à trois reprises, allusion à la période des Fêtes.

Au bureau du premier ministre, on signale que ses douleurs au dos sont plus persistantes depuis la crise interne qui a secoué son gouvernement. La démission de sept de ses ministres a été, bien qu'il a semblé n'en rien laisser paraître, un choc énorme à encaisser, a confié hier à LA PRESSE un de ses proches.

La douleur est telle qu'il ne peut rester longtemps assis. Ainsi, il y a deux semaines, a par ailleurs confié le ministre Clément Richard, il a présidé un Conseil des ministres debout, pendant presque cinq heures. On confirme ce fait au bureau du premier ministre.

Un autre ministre, Yves Bérubé, qui souffre lui-aussi de maux de dos quand vient le stress, explique que M. Lévesque a ces douleurs persistantes depuis au moins un mois. Il n'en dormirait presque plus, à ce qu'il en dit.

Pour soulager ses douleurs, M. Lévesque doit avoir recours aux médicaments, indique-t-on encore à son bureau. Mais il se refuse à consulter un médecin. Chose certaine, il n'aurait pas absorbé de médicaments hier. Il était même, semble-t-il, bien portant



Le premier ministre René Lévesque souffre, depuis des semaines, de douloureux maux de dos. téléphoto PC

lorsqu'il a quitté son bureau, un peu avant 15 heures, pour se rendre en Chambre.

Depuis une quinzaine de jours, le premier ministre n'est d'ailleurs pas au sommet de sa forme. La chose n'a pas été remarquée qu'hier seulement. Le 4 décembre, lors de l'hommage à M. Pa-

riseau, M. Lévesque semblait nerveux. Faisant même les cent pas derrière le Trône du président de l'Assemblée nationale.

Puis, il y a eu ses déclarations sur le droit de retrait avec pleine compensation de préférence au droit de veto. Le lendemain, son ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes atténuait les propos de son chef.

La semaine dernière, à l'assemblée des militants de son comté de Taillon, il faisait allusion à sa retraite probable. Encore la semaine dernière, au Sommet « Le Québec dans le monde », à la surprise générale, il anticipait sur les événements en regard de la motion de censure débattue vendredi. Il parlait alors de la possible défaite de son gouvernement en Chambre.

Il apparaît donc évident que M. Lévesque, contrairement à ce qu'il affichait à son retour d'Asie, est plus que fatigué. On se rappellera qu'il avait alors pris une semaine de repos pour soigner une mauvaise grippe.

Dans son entourage, on souhaite vivement qu'arrivent les vacances des Fêtes et le repos qui les accompagne.

Bérubé amende le projet de loi 3 et donne en partie raison aux commissions scolaires

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, Yves Bérubé, s'est partiellement rendu à l'argumentation de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) en amendant son projet de réforme scolaire de manière que seuls les commissaires élus au suffrage universel puissent voter sur l'imposition du taux de taxation.

En présentant hier à la presse une cinquantaine d'ultimes amendements au projet de loi 3 sur l'enseignement primaire et

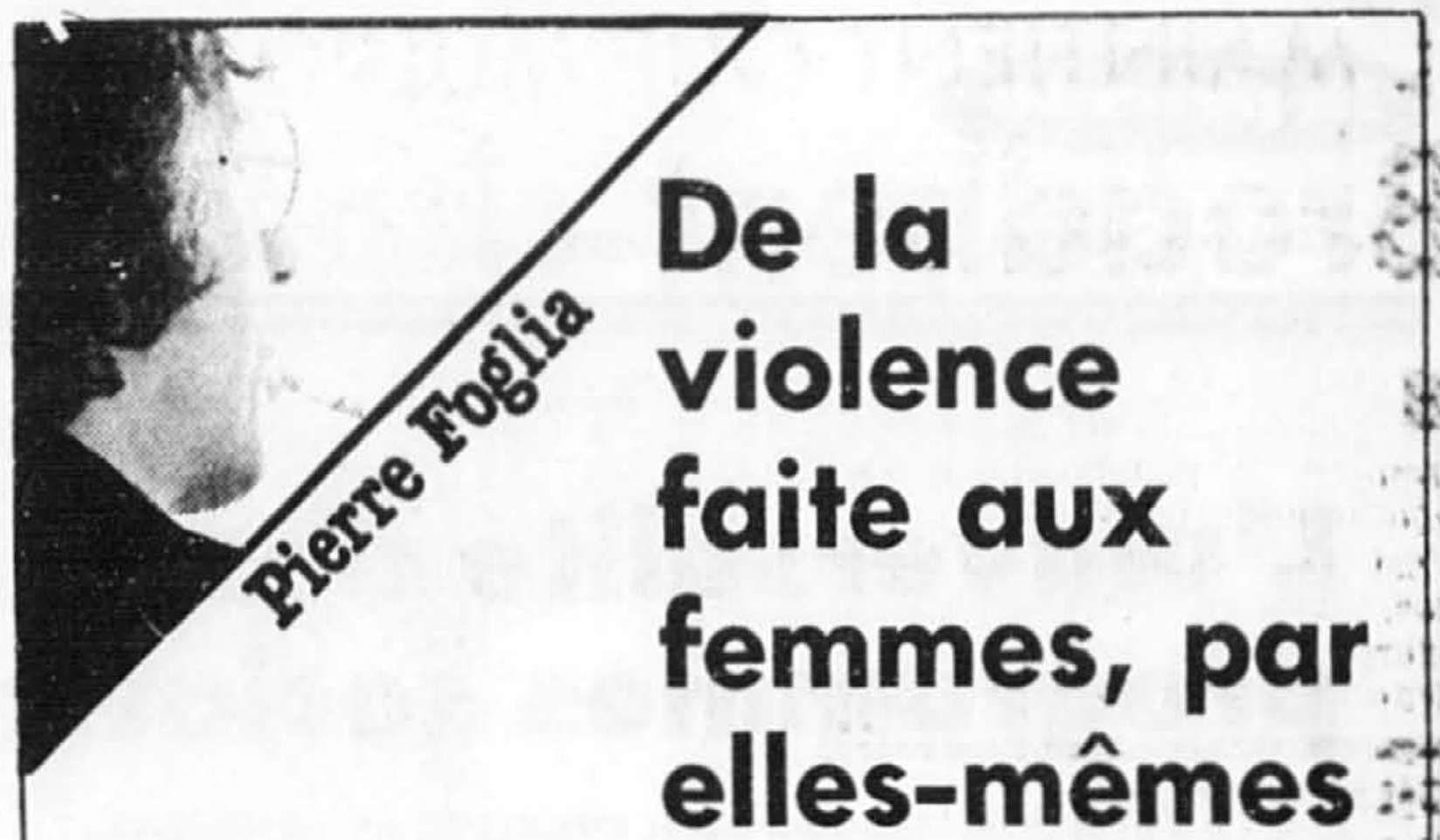
secondaire public, M. Bérubé a affirmé qu'il se pliait ainsi au vieux principe démocratique « no taxation without representation ».

Cet amendement, a-t-il précisé, équivalait à donner aux commissaires élus une sorte de droit de veto indirect sur l'adoption du budget de la commission scolaire: « Il est évident que le budget approuvé par la commission scolaire pourrait être remis en cause si le niveau approuvé des dépenses non subventionnées excède le taux de taxation fixé par les com-

missaires élus au suffrage universel. » Si tel était le cas, la commission scolaire devrait adopter un nouveau budget.

M. Bérubé a expliqué que si cet amendement venait seulement maintenant, c'est qu'on ne le lui avait pas proposé plus tôt: « Nous avons toujours soutenu qu'il ne devait pas y avoir deux classes de commissaires, une qui vote et l'autre qui parle. Mais nous étions prêts à un compromis sur un seul point: la taxation. »

La FCSCQ, qui a toujours fait valoir ce principe, ne pouvait présenter un tel amendement parce que cela eût constitué un accord tacite avec le mode de sélection des commissaires prévu dans le projet de loi 3. Il précise que les deux tiers des commissaires seront élus au suffrage universel tandis que les autres seront nommés par les conseils d'école. Ceux-ci sont formés en majorité de parents qui n'avaient aucun intérêt à suggérer un tel amendement.



Bobo marteau, scène un

■ Voici quelques temps, je prenais un café chez un ami, lorsque sa blonde, qui zigonnait au 2^e étage, rappliqua soudain dans la cuisine, du sang plein le visage...

— Ouyouyouille !
— Qu'est-ce qui t'arrive Marie ?

Elle était coupée assez profondément au-dessus de l'oeil droit... Tandis qu'on lui appliquait des compresses, elle nous a expliqué qu'elle essayait d'ôter un clou du cadre supérieur de la fenêtre, lorsque le marteau, lui échappant des mains, lui est tombé sur la tête...

— Il te dérangeait tant que cela ce clou-là ? lui demanda son chum... me sembla-t-il, un peu vivement...

— Ben oui, fallait bien que je l'ôte pour poser la nouvelle pôle à rideaux, répondit-elle en reniflant et en essayant une guéridille qui lui pendait au nez.

— C'est quoi le rush ? Je t'ai dit encore à matin que j'allais la poser moi-même la pôle à rideaux, maudite tête de cochon d'impatientie !...

La chicane s'en venant, je fis diversion.

— Au fait Marie, toi qui lis la Vie en Rose, d'une femme qui se donne des coups de marteau dans le front, doit-on dire qu'elle s'assomme ou qu'elle s'assume ?

Bobo marteau, flash back, détails

Voici exactement comment se produisit l'accident qui blessa Marie (extraits de l'enquête menée par son chum et moi-même)... Moi-même : « Bon raconte-nous ça, le clou dans le haut de la fenêtre, toi dans l'escabeau, après ? »

La victime : « Non, on n'a pas d'escabeau. Je suis debout sur une chaise, sur laquelle j'ai mis le livre du téléphone parce que je ne suis pas assez grande. Et même comme ça, je suis au bout de mon bras, je tiens à peine le marteau par le bout du manche, et comme je suis sur la pointe des pieds, je n'ai pas de prise, pas de force, pas d'équilibre. Un faux mouvement, et voilà... Boum, bobo, marteau ! »
Le chum : « Minou tabarnak, as-tu déjà pensé que si Dieu avait créé les femmes pour poser des pôles à rideaux, il les aurait faites plus grandes !... »

Suite en couleurs

Deux jours plus tard, je croise Marie rue Saint-Denis à la hauteur du cinéma. J'ai failli ne pas la reconnaître...

— Hon ! C't'effrayant !
— Trouves-tu que j'ai des beaux yeux !

Elle avait l'oeil droit au beurre-noir, encore que cette expression décrive bien mal les violents violets, les lavis orangés et les fondus de jaune qui cerclaient son oeil. Si l'on tient absolument à la métaphore gastronomique pour imaginer ce genre de désastre, au lieu du straight beurre-noir, on devrait plutôt s'inspirer de la nouvelle cuisine. Disons que ce matin-là Marie avait un oeil au coulis de kiwi sur mousseline de saumon...

— Et ça te fait mal ?
— Non. Ce qui est pénible, c'est toutes les niaiseries que les gens se croient obligés de me débiter. Le genre : « Je suppose que tu t'es cognée dans la même porte que ton chum, sauf que lui c'est à la main qu'il s'est fait mal ! »... Franchement, j'aimerais mieux qu'ils se taisent !

Tiens, voilà l'facteur

J'ai réussi à convaincre Marie que le meilleur remède pour les hématomes faciaux c'était encore la crème pâtissière, la meringue, la mousse de chocolat, la pâte à chou et toutes ces fondantes petites merveilles que l'on trouve à La Brioche Lyonnaise, justement à deux pas d'ou nous étions. La vie à parfois du bon, je veux dire entre deux coups de marteau...

J'attaquais mon troisième éclair au café (c'est excellent même sans hématome facial, à titre purement préventif) lorsque, Marie qui regardait dehors, m'annonça :

— Tiens, voilà le facteur !
En fait de facteur, c'était Hélène qui passait de l'autre côté de la vitre, sur le trottoir de la rue Saint-Denis. Elle nous avait aperçu et s'en venait nous rejoindre. Hélène c'est une ancienne de cette gang dont faisaient partie Marie, son chum, moi et bien d'autre monde, en fait plus de la moitié des clients de la Hutte Suisse du début des années 70... On avait surnommé Hélène « le facteur » parce qu'il était dans sa généreuse nature de colporter les nouvelles aux quatre coins de la ville. D'autres, (moins délicats que nous) la traitaient plus cavalierement d'stie d'mémère...

— R'garde bien s'en venir l'interrogatoire sur mon oeil au beurre noir !... m'avertit Marie, juste avant qu'Hélène nous rejoigne...

Chut, pas un mot !

Surprise! Hélène qui s'était jointe à nous depuis maintenant un quart d'heure n'avait encore fait aucune allusion à l'oeil de Marie !

Comme si de rien n'était. Avec tout le naturel d'un ministre péquiste qui, sans effort apparent, par convenance et par discrétion, ne parle plus jamais de l'indépendance. On ne pourrait même pas deviner s'il en a fait un monologue intérieur ou s'il en a totalement évacué l'idée avec ses urines du matin...

De même pour Hélène, elle ne voyait rien de ce qu'elle avait décidé de ne pas voir... Ce qui, je le sentais, agaça prodigieusement Marie. A la fin, n'y tenant plus :

— Mais enfin Hélène tu ne me demandes pas ce que j'ai à l'oeil ?
— Mon dieu oui ! Qu'as-tu donc à l'oeil Marie ?
— Hélène ! Fais-moi pas chier ! Ça va faire une demi-heure que t'es assise ici, j'ai la moitié de la face de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et tu viens juste de t'en apercevoir !
— Fâche-toi pas Marie ! Je l'avais effectivement remarqué, mais comme ce n'est pas de mes affaires...
— Comment ça, « pas de tes affaires » ? Y'a pas de cachette. C'est un accident...
— Ah ben d'abord si c'est un accident...
— Qu'est-ce tu pensais ?
— J'sais pas, j'pensais rien. Ces histoires-là sont assez down d'avance, ça regarde personne en dehors de ton chum et toi...
— Puisque j'te dis que c'est un accident ! Un coup de marteau, bon !
— Qui te l'a donné ?
— Moi !
— Toi ? Tu t'es toi-même donné un coup de marteau sur l'oeil ?
— Ben oui, pis ?
— Et puis rien. Disons que cela arrive assez souvent qu'on se donne des coups de marteau sur les doigts, mais sur un oeil, c'est plus rare, voilà tout !
Le ton avait monté. C'est-à-dire non, il avait même baissé. Un petit ton fret du nord, qui mord, qui défait les cheveux...

Épilogue

Le même jour, quelques heures plus tard, coup de téléphone d'Hélène au bureau...
— Je m'en fiche moi qu'elle se donne des coups de marteau ou qu'elle se batte avec son chum...
— Non, elle ne s'est pas battue avec son chum. J'étais là. Mais ce n'est pas un accident non plus...
— C'est quoi d'abord ?
— De l'auto-mutilation.
— Hein ?
— Je te le dis. De l'auto-mutilation. De plus en plus courant... Tu le sais, Marie n'a jamais eu de problème dans rien. Jamais de chums heavys. Des jobs toujours bien payés. Jamais managée par personne... Une fille s'écœure de ne jamais être comme les autres.
Pu capable lire la Vie en Rose sans se sentir affreusement coupable... Et un bon jour elle se tanne. Elle prend un marteau.
Et elle se rentre dans les statistiques.

Voici votre numéro chanceux.

À partir de

19,95 \$

par jour

Vous pouvez obtenir ce numéro chanceux, en plus du kilométrage illimité, en réservant un jour à l'avance.

Composez le 1-800-268-1311 ou appelez votre agent de voyage.



Le choix #1 pour louer une voiture.

Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.



Offre en vigueur à tous les comptoirs participants. Certaines restrictions ou conditions peuvent s'appliquer.

L'universalité des programmes sociaux

On s'explique mal que le premier ministre et son ministre des Finances s'enfoncent dans une confusion aussi lamentable au sujet des coupures budgétaires et de l'universalité des programmes sociaux.

Leur cause est indiscutablement bonne. Pour réduire le déficit, ils n'hésiteront pas à reprendre d'une main ce que l'État distribue de l'autre sans pour autant alourdir le fardeau des contribuables moins fortunés. Leur cause est bonne et, pourtant, Brian Mulroney et Michael Wilson la défendent avec maladresse. Tout se passe comme si le chef du gouvernement, à trop vouloir rectifier les déclarations imprécises de son collègue des Finances, tentait de dissimuler la vérité.

En réalité, ce n'est pas l'universalité des programmes sociaux qui fait problème au Canada. Ce sont les mécanismes de la récupération fiscale qui sont faussés.

Ainsi, le président d'une riche entreprise peut bien empocher les chèques mensuels d'allocations familiales d'Ottawa et de Québec; il peut profiter dans le calcul de son revenu de l'exemption au titre des enfants; mais il devra éventuellement verser au fisc tous ces dollars d'allocation et d'exemption dont il n'a pas besoin parce que son revenu est déjà très élevé.

Mais, dans l'état actuel des choses, le contribuable ontarien ayant deux enfants et un revenu total de \$80 000 touche pour ses enfants des prestations nettes supérieures à celles de son voisin, ayant également deux enfants, mais un revenu de \$45 000. On pourrait multiplier les exemples, comme le fait M. Wilson dans l'excellent document qu'il a publié le mois dernier sous le titre de *Une nouvelle direction pour le Canada*, et faire la démonstration que le problème ne réside pas dans l'universalité des programmes mais dans le mode de fiscalité.

Car il est admis par la majorité des spécialistes que l'abandon de l'universalité des prestations de sécurité de la vieillesse et des prestations aux enfants entraînerait obligatoirement la mise en place d'un lourd et coûteux système de surveillance et de sélectivité. Il faudrait établir pour chaque famille le montant d'allocations familiales, les pensions de vieillesse pour les personnes âgées suivant leurs revenus; et prévoir des mécanismes de révision selon les changements de revenus qui se produisent dans les familles.

En maintenant le caractère universel des programmes, l'État pourrait assujettir les prestations à des taux supérieurs, de telle sorte que presque toutes les prestations survenant aux familles à revenu supérieur soient assujetties à l'impôt. L'État pourrait même mettre au point des mécanismes fiscaux tels que les pensionnés à faible revenu toucheraient plus qu'ils ne reçoivent actuellement tandis que les fortunés devraient à toutes fins utiles rembourser au fisc la totalité des prestations perçues.

Quand viendra le moment de modifier les mécanismes fiscaux visant les prestations aux personnes âgées, l'État devra naturellement procéder avec prudence et tenir compte des répercussions administratives des formules nouvelles et de leurs effets sur l'incitation à épargner en vue de la retraite.

De même, au chapitre de l'assurance-chômage, le gouvernement peut raffermir les dispositions des programmes sans renoncer au principe du régime. Le sens des responsabilités sociales, souligne avec raison M. Wilson dans son document, impose au gouvernement d'utiliser ses ressources limitées en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. Mais le sens des responsabilités financières, ajoute le ministre, indique que la meilleure sécurité de revenu, c'est encore un emploi.

Pour dissiper les malentendus et les appréhensions que leurs déclarations publiques ont suscitées jusqu'ici, le premier ministre et son ministre des Finances n'ont qu'à dire la vérité. Et cette vérité, les Canadiens commencent à la percevoir: le Canada devra s'imposer des compressions draconiennes qui toucheront bientôt un grand nombre de secteurs et affecteront les citoyens dans leur vie quotidienne.

Les conservateurs ne l'ont pas dit durant la campagne électorale, de crainte que l'accès au pouvoir ne leur soit interdit. Ils ont aujourd'hui l'obligation politique, sociale et morale de stopper la spirale du déficit et d'en expliquer sans détours les raisons au peuple.

Michel ROY

Avant la réunion Shultz-Gromyko

La réunion à Bruxelles des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN visait à préparer la rencontre prévue pour le début de janvier entre le délégué des États-Unis, M. George Shultz, et le représentant de l'URSS, M. Gromyko. Cette rencontre entre les deux principales puissances aura lieu à Genève et porte en principe sur le désarmement.

La réunion de Bruxelles s'est déroulée sous le double signe de la consultation et de l'information. Consultation, parce que les alliés des États-Unis tiennent plus que jamais à être entendus sur des sujets qui les concernent. L'installation de nouvelles armes nucléaires sur le sol européen ajoute aux inquiétudes qu'avait fait naître l'implantation (antérieure) des missiles soviétiques. Les alliés veulent savoir comment se dérouleront les conversations entre MM. Shultz et Gromyko.

Face à tant de plaintes relatives à l'orgie de dépenses qu'entraîne la défense de l'Occident, la réponse de l'OTAN est toujours la même. Quoi qu'on dise, l'équilibre des forces aura au moins valu au monde une longue période de paix relative.

En 1979, l'OTAN avait pris un pari. Face à la modernisation de l'armement nucléaire de l'URSS (les SS-20 ont été installées en 1977) la riposte allait s'articuler en fonction d'un double mouvement. Dans une première phase, l'installation de missiles Cruise et de fusées Pershing II rétablirait l'équilibre. Dans un second temps, on négocierait. Du moins, on offrirait la négociation à l'URSS; mais à partir d'une «position de force», comme l'ont tant de fois précisé les Américains.

À venir jusqu'à récemment, les Soviétiques ont toujours refusé cette dialectique de la carotte et du bâton. Ils ont quelque peu infléchi leur position depuis. De leur côté, les Américains (et l'OTAN) n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient le plus dans la première phase de l'opération: une cohésion parfaite chez les alliés. Il est connu que, même à l'aube de 1985, certains alliés renâclent contre l'installation sur leur sol des armes nouvelles de fabrication américaine.

Le communiqué de Bruxelles inclut les armes spatiales parmi les sujets de discussion devant être abordés en janvier par les deux principaux protagonistes. Or, un certain flottement persiste à ce sujet. M. Shultz reste tellement réticent qu'il interrogé après la rencontre de Bruxelles, le ministre canadien des Affaires extérieures s'est réfugié dans un silence prudent. Mieux vaut ne pas parler, plutôt qu'en dire trop ou pas assez. Surtout quand on appartient à un gouvernement qui se fait fort de coordonner sa politique de défense avec celle de son puissant voisin.

L'avance des Américains en ce qui concerne les armes spatiales revêt une importance suprême. D'une part, elle leur procure une carte à ne pas sacrifier dans toute négociation. D'autre part, c'est peut-être précisément cette avance technologique qui incite tant les Russes à reprendre le dialogue. Où on voit que le pari de l'OTAN n'est pas gagné encore, s'il est vrai que la course à des armements de plus en plus perfectionnés devient perpétuelle.

Le conseil atlantique de décembre n'a pas reçu toutes les réponses attendues quant aux intentions précises de l'administration Reagan.

Guy GORMIER



(Droits réservés)



Marcel Adam

M. Lévesque est-il comme ces chrétiens du dimanche?

L'ex-ministre Jacques Parizeau soulignait dimanche l'ambivalence de René Lévesque qui, comme président de son parti, est d'accord pour que l'article premier du programme prône la souveraineté du Québec, alors que comme premier ministre il ne parle plus que de fédéralisme coopératif.

Il est comme ces catholiques du dimanche qui vénèrent les préceptes évangéliques durant le repos dominical mais les renient le reste de la semaine dans le cours de leur vie professionnelle. Ordinairement ces prétendus chrétiens ont de la religion mais ils n'ont pas vraiment la foi. Ce qui, souvent, ne les empêche pas de croire sincèrement qu'ils croient vraiment.

C'est probablement le cas de M. Lévesque et de tous ceux qui, comme lui, ajustent leurs convictions aux circonstances de temps et de lieu, c'est-à-dire les taisant ou donnant l'impression de les renier chaque fois que la conjoncture politique est défavorable.

M. Lévesque prétend, bien sûr, qu'il n'a rien renié. Il rêve, il souhaite que la souveraineté du Québec se réalise un jour. Mais il est évident qu'il n'espère plus la voir se concrétiser de son vivant. Le fait qu'il ne la considère que comme une simple police d'assurance prouve que cette idée n'est

plus pour lui un *sine qua non*, mais une éventuelle sortie de secours, sinon une arme de chantage.

Il est vrai que la souveraineté éventuelle du Québec constitue une formidable police d'assurance. Mais je n'imagine pas qu'elle puisse jamais être utilisée par le Parti québécois. Pour la bonne raison que le but de ce parti est justement de faire l'indépendance du Québec.

La majorité de la population (qui croit au fédéralisme) ne croira jamais un gouvernement péquiste qui, à l'occasion d'un conflit constitutionnel extrêmement menaçant pour l'avenir du Québec, tenterait de la convaincre que la sécession est la seule solution. Sauf si Ottawa ou le reste du Canada se comportait avec une gaucherie, une arrogance, ou un manque de *fair-play* révoltants, les Québécois seraient dans l'ensemble portés à ne pas prendre au sérieux le cri d'alarme de leur gouvernement. Ils l'attribueraient à la rhétorique propagandiste à laquelle les a habitués depuis si longtemps René Lévesque et son parti; ils y verraient une stratégie, normale pour un parti voué à l'indépendance, consistant à faire flèche de tout bois pour discréditer le fédéralisme et séparer éventuellement le Québec du Canada.

L'idée de souveraineté ne serait pas plus une assurance,

pour le Québec sous un gouvernement péquiste qu'elle ne l'a été durant ces huit dernières années de régime péquiste qui ont eu pour résultat de le rendre plus vulnérable.

Autant il est vrai que le gouvernement Trudeau n'aurait pas osé traiter le Québec comme il l'a fait, en 1981, si celui-ci avait été dirigé par un gouvernement fédéraliste, autant il est vrai que, dans l'avenir, un gouvernement fédéraliste sera mieux placé pour protéger les intérêts du Québec qu'un parti gouvernemental souverainiste doté d'un simple mandat de bon intention par une population fédéraliste. Théoriquement.

Un gouvernement fédéraliste faible ou corrompu pourrait desservir le Québec. Par contre, un gouvernement séparatiste souverainiste peut avoir une grande capacité de nuisance dans la fédération, mais il ne saurait être un rempart très efficace contre une habile manœuvre centralisatrice d'Ottawa. Parce qu'il ne peut brandir la menace indépendantiste et être vraiment pris au sérieux. Mais le jour où un gouvernement fédéraliste déciderait de le faire comme ultime recours, le Canada anglais éprouverait des émotions beaucoup plus fortes que celles que lui a fait subir le gouvernement péquiste.

C'est dire que quel que soit le

dénouement de la crise qui déchire le Parti québécois, il ne changera rien à cette réalité.

À la fin du régime Bourassa, le ministre Guy Saint-Pierre et le président du parti Ben Payeur avaient soutenu que si la souveraineté s'avérait un jour nécessaire, seul le Parti libéral pourrait la faire. Ils avaient raison. En ce sens que seul un parti fédéraliste optant pour l'indépendance en désespoir de cause aurait vraiment des chances de la réaliser. Alors que le contraire me paraît impossible, quoique semblant penser M. Lévesque et ses disciples.

Des indépendantistes me rétorqueront que les gouvernements fédéralistes ne seront sans doute pas plus disposés dans l'avenir à recourir à l'arme ultime de la menace souverainiste qu'ils ne l'ont été dans le passé. C'est justement parce qu'ils n'en ont pas abusé qu'elle demeure une arme redoutable. Et s'ils n'y ont jamais eu recours c'est sans doute parce que les Québécois considéraient que le pacte fédératif demeurait, malgré des hauts et des bas, un bon «compromis historique», voire même un «beau risque».

Si l'attitude de M. Lévesque découle d'une analyse semblable à la mienne, il est permis de penser que l'évolution du Parti québécois n'est pas terminée...

REVUE DE PRESSE

La politique étrangère de la France

La presse parisienne a commenté longuement, hier, l'exposé auquel s'est livré à la télévision le président François Mitterrand pour expliquer la politique étrangère de la France.

Libération ne cache pas sa déception. «Il s'agissait donc d'un cours de rattrapage à l'usage du grand public sur les événements des six derniers mois, et plus particulièrement sur deux dossiers brûlants, le Tchad et la Nouvelle-Calédonie, à cheval, si l'on a bien compris, sur la politique intérieure et la politique extérieure.» Le journal insiste sur l'aspect pédagogique qu'a revêtu le tour du monde en 63 minutes du président. «L'en-nui, au bout du compte, constate l'éditorialiste, c'est qu'on se demande à quoi a servi cette agitation diplomatique intense, si pour l'instant elle débouche sur rien ou à peu près rien. Si on a bien compris, les silences éthers qui enveloppaient ses réponses sur le Tchad, le voyage en Crète et l'entretien avec Kadhafi n'ont servi à rien. Et, si on a toujours bien compris, la situation dans le nord du Tchad n'a strictement pas changé depuis le retrait français. La seule

véritable nouvelle de l'émission est le réchauffement des relations franco-soviétiques dans la perspective de rééquilibrer dont a parlé M. Mitterrand.»

Pour Le Matin, «il est certain que si les Français se posent des questions sur sa politique étrangère, le président Mitterrand, lui, mène cette politique sans avoir de doute. Cette conscience tranquille qu'il a affichée procède à l'évidence de la conviction que toujours et partout la recherche de la paix ne peut être fondée que sur le dialogue. C'est en vertu du même principe qu'il a jugé nécessaire de rencontrer Kadhafi en Crète, même si les explications données n'ont pas vraiment démontré l'utilité de cette entrevue. Le second maître mot de François Mitterrand, c'est l'équilibre. Équilibre des forces Est-Ouest, équilibre entre le droit d'Israël à l'existence et le droit des Palestiniens à une patrie. Équilibre au Tchad. Défendre la justice, se faire respecter sans recourir plus que nécessaire à l'usage de la force, telle se définit la philosophie

mitterrandine. Quant à son efficacité, il est vrai qu'elle ne se juge qu'à la fin et qu'il est encore impossible de préjuger du résultat.»

Le Quotidien de Paris qualifie de «haute voltige la prestation télévisée de M. Mitterrand. Il s'est efforcé de faire oublier les péripéties peu glorieuses de sa politique quotidienne et de dégager une impression globale de cohérence. De près, le tableau était un tantinet brouillé. Il a proposé aux Français de le regarder de plus loin. Même exercice de voltige sur la Nouvelle-Calédonie (que sur le Tchad). Le territoire doit aller vers l'émancipation, soit par l'autonomie, soit par l'indépendance. Pour avoir quelques éclaircissements sur la réalité institutionnelle que le gouvernement compte mettre en place, attendez Pisani, le haut-commissaire français qui vient rendre compte à Paris des premiers résultats de sa mission.»

L'Humanité retient surtout de

l'interview du président «son plaidoyer pour l'union politique de l'Europe. Le président a confirmé la fuite en avant vers l'intégration de l'Europe. «Je suis tout à fait favorable à un renforcement de l'union politique de l'Europe», a-t-il expliqué. Des coopérations nouvelles pour promouvoir un nouvel ordre économique mondial? M. Mitterrand en affiche certes l'intention, mais les actes? Il semble plus soucieux de la stratégie des zones d'influence héritée du passé que de contribuer à desserrer l'étau effroyable du sous-développement.»

Le Figaro souligne que M. Mitterrand a donné l'assurance que dans la course de nouveau ouverte à la détente, la France ne serait pas la dernière. «L'on voit bien que, l'Afghanistan et la Pologne passés sous silence, un tournant se dessine et que le dialogue entamé par d'autres avec Moscou donne à Paris des dérangeaisons. (...) Après l'entretien de M. Mitterrand, nous ne sommes guère plus éclairés.»

Agence France-Presse et Reuter

Le désir de syndicalisation: le CPQ répond aux métallos

Le 29 novembre dernier paraissait dans LA PRESSE, sous la signature de Madame Lisa Binsse, un article commentant les résultats de deux questions posées à la demande du Syndicat des Métallos par la firme SORECOM dans le cadre de son sondage Omnibus de février 1984.

Rendant compte des résultats des réponses à la question: «Pensez-vous que, dans l'ensemble, les travailleurs du Québec ont intérêt à se syndiquer?» et à la question: «Selon vous, quel est le rôle le plus important que devraient jouer les syndicats envers les travailleurs au Québec?», la journaliste écrit: «(...) en guise de réplique aux sondages du Conseil du patronat du Québec, à l'effet que peu de travailleurs sont intéressés à se syndiquer, les Métallos y sont allés de leur propre sondage (...) Il en ressort qu'une majorité de Québécois désiraient se syndiquer en février 1984. En fait, 62 p. cent (dont une forte proportion de femmes) ont répondu qu'ils pensaient que dans l'ensemble, les travailleurs avaient intérêt à se syndiquer, notamment pour protéger leur sécurité d'emploi (45 p. cent) et leur sécurité et leur santé au travail (44 p. cent).»

Rappelons que depuis 1980, à la demande du CPQ, CROP pose chaque année une question visant à connaître le désir de syndicalisation dans la population québécoise non syndiquée, c'est-à-dire parmi les non-travailleurs et les travailleurs non syndiqués, à l'exclusion évidemment des travailleurs déjà syndiqués. Cette question est la suivante: «Si vous n'êtes pas membre d'un syndicat actuellement, désirez-vous le devenir?».

Or, année après année, on observe qu'au total, environ sept répondants sur dix disent qu'ils ne désirent pas devenir membres d'un syndicat. On observe également que le pourcentage de travailleurs non syndiqués qui sont de cet avis est toujours supérieur — de l'ordre de huit répondants sur dix — à celui des non-travailleurs — de l'ordre de six répondants sur dix. Comparativement, au total moins d'un répondant sur cinq dit qu'il désire devenir membre d'un syndicat et le pourcentage de personnes de cet avis est toujours légèrement plus faible chez les travailleurs non syndiqués — entre 11 p. cent et 15 p. cent selon les années — que chez les non-travailleurs — de l'ordre de 20 p. cent.

Notons qu'il s'agit d'une question qui porte sur la situation actuelle des répondants et par laquelle on cherche à connaître leur désir de syndicalisation au moment du sondage.

Avec la question des Métallos posée par SORECOM, ce n'est pas le désir actuel de syndicalisation que l'on évalue, mais la perception de l'intérêt que présente le fait d'être syndiqué pour les travailleurs. Larousse définit intérêt comme «ce qui importe, qui est utile à quelqu'un» ou encore comme «attachement exclusif à ce qui est avantageux» et le petit Robert, comme «ce qui importe, ce qui convient à quelqu'un (en quelque domaine que ce soit)». Le sondage SORECOM indique que la majorité de la population québécoise pense que dans l'ensemble, les travailleurs ont intérêt à se syndiquer. Soit! Il peut en effet être utile et avantageux pour des travailleurs de se syndiquer. À la question suivante, au-delà de quatre Québécois sur dix répondent que le rôle le plus important qu'ils devraient jouer les syndicats envers les travailleurs au Québec consisterait à protéger leur sécurité d'emploi et leur santé et leur sécurité au travail. Pourquoi penserait-on le contraire?

Mais cela ne nous apprend strictement rien sur le désir de syndicalisation des travailleurs québécois non syndiqués.

Et lorsqu'à partir de ces résultats, LA PRESSE écrit que «en guise de réplique aux sondages du Conseil du patronat du Québec, (...) il ressort qu'une majorité de Québécois désiraient se syndiquer en février 1984», c'est prêter à ces résultats un sens qu'ils ne sauraient avoir.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que la publication des résultats des sondages CROP réalisés pour le CPQ suscite la controverse. En 1982, la CSN faisait effectuer une étude par le Centre de sondage de l'Université de Montréal intitulée «Enquête sur les conditions de vie des salarié(e)s québécois(e)s». Une partie des résultats de cette enquête était publiée dans Le Devoir du 17 juin 1982. On y lisait qu'environ 30 p. cent des salariés québécois qui ne sont pas syndiqués aimeraient l'être, et que ce résultat venait en contradiction avec ceux du sondage CROP-CPQ selon lesquels à l'automne 81, 13 p. cent des travailleurs non syndiqués avaient ré-

pondu qu'ils désiraient devenir membres d'un syndicat.

Le CPQ a alors rappelé à la CSN que la firme CROP posait toujours la même question, alors que le Centre de sondage formulait la question comme suit: «Si vous en aviez le choix, aimeriez-vous mieux travailler pour une entreprise où les travailleurs sont syndiqués ou dans une entreprise où les travailleurs ne sont pas syndiqués».

À l'automne 82, pour en avoir le cœur net, CROP-CPQ posait, en plus de la question habituelle, la question du Centre de sondage. 26 p. cent des travailleurs non syndiqués ont alors dit préférer travailler dans une entreprise où les travailleurs sont syndiqués comparativement à 30 p. cent dans l'enquête du Centre de sondage. On constatait donc que ces deux résultats étaient semblables, d'autant plus que les résultats du Centre de sondage ne concernaient que les travailleurs salariés et que ceux de l'étude CROP concernaient tous les travailleurs, salariés ou non.

À l'époque, en présentant les résultats du sondage, CROP-CPQ avait fait ressortir la situation hypothétique devant laquelle on plaçait les répondants avec cette question de la CSN, comparativement à la situation actuelle devant laquelle la question habituelle de CROP les plaçait. Cette année-là, seulement 14% des travailleurs non syndiqués avaient répondu qu'ils désiraient devenir membres d'un syndicat, soit presque moins du double du pourcentage que l'on obtenait dans la situation hypothétique. Ce résultat était également conforme aux résultats obtenus au cours des sondages précédents.

Si le Syndicat des métallos est d'accord, le CPQ pourra, lors d'un prochain sondage, poser une autre question, soit celle de sa question habituelle sur le désir actuel de syndicalisation. On pourra alors constater que le désir de syndicalisation sera sensiblement au même point que par les années passées (jamais plus de 15 p. cent) et que la question de l'intérêt remportera l'adhésion de la majorité.

Les deux questions ne sont pas comparables, ne vérifient pas la même chose et les résultats ne sont tout simplement pas comparables.

Denis BEAUREGARD
Directeur de la recherche
Conseil du patronat du Québec

La salle de concert

M. Jean Drapeau

Faisant suite à l'article de LA PRESSE, je me permets de vous écrire que je trouve votre attitude face au projet «Cadillac-Fairview» comme étant absolument déplacée et inacceptable. C'est un manque d'éthique et de respect pour une entreprise privée qui, chose tellement rare aujourd'hui, avait pris en considération les désirs d'une population par des consultations publiques pour lesquelles elle a déboursé des frais et ce, dans le but de rencontrer les désirs à la fois du maire et de sa population qu'il doit servir, à savoir, faire de Montréal une ville ayant un cachet unique, non seulement au Québec, au Canada, mais en Amérique.

Le secteur unique de la rue McGill doit, à mon avis, être privilégié pour la salle de concert de l'OSM en vue de son développement non seulement commercial, mais aussi culturel et ce, avec l'approbation du gouvernement du Québec.

Espérons qu'en ce temps des Fêtes, nous saurons (vous saurez) réaliser, avec des compromis et de la consultation de part et d'autre, ce grand rêve saisonnier que les politiciens oublient trop souvent dans leur quête de pouvoir: «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté».

Louise COMEAU
Médecin
Longueuil

Une rivière plus propre

Il m'arrive fréquemment de naviguer sur la rivière des Prairies et il me fait plaisir de constater que la dite rivière est maintenant propre. Depuis le raccordement des égouts du nord de l'île de Montréal, il n'y a plus de pollution.

De plus, je constate que les rivières ont commencé à se civiliser, dans le sens qu'on ne voit plus de presque de déchets flottants: chiens morts, matelas, vieilles chaises, etc...

Quant à la teinte brunâtre, elle provient des forêts du bassin de la rivière Outaouais; la chute des feuilles dans les nombreux lacs du bassin conférant cette couleur brune à l'eau.

Il nous appartient maintenant de faire notre part en cessant de considérer nos rivières comme des dépotoirs.

Il fut un temps où il était impossible de naviguer le long de la rive de Montréal-Nord; le détritus bloquaient les prises d'eau des bateaux.

Soyons capables de féliciter les gouvernements quand ils le méritent.

Capitaine Alfred NAUD
Laval

Le mérite de chacun

M. Georges Lamon

J'aimerais vous faire part de quelques commentaires concernant votre article publié dans l'édition du 27 novembre 1984 de LA PRESSE, en page B 1, lequel était consacré à M. Claude Carle, choisi «lecteur de l'année 84» dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

En vous attendant aux goûts littéraires particuliers de M. Carle, soit la science-fiction, le fantastique et le roman policier, vous avez cru bon de citer trois titres en particulier: soit Les dix petits nègres, La patrouille du temps, et Dracula.

Je tiens à vous souligner que l'auteur de La patrouille du temps n'est pas «Paul Henderson» (sic) comme vous l'affirmez, mais bien plutôt Poul Anderson. Une telle erreur pourrait être pardonnée puisque M. Anderson bénéficie d'une notoriété pour le moins restreinte à l'extérieur du cercle plus ou moins limité des mordus de la science-fiction. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque vous attribuez la paternité de Dracula, un des trois grands chefs-d'œuvre de la littérature fantastique avec Frankenstein et Le cas étrange du Dr. Jekyll et de Mr. Hyde, à un certain «Bryan Stucker» (resic)! L'équivalent de 120 secondes de recherches vous aurait sans nul doute suffi pour découvrir que l'auteur de Dracula se dénommait en fait Bram Stoker! Il en devient presque étonnant de constater, dans de telles circonstances, que le nom de l'auteur des Dix petits nègres, Agatha Christie, n'a pas été dénoté. (...)

Michel T. PRÉVOST
Montréal

Félicitations

Madame Liliane Lacroix

Un petit mot pour vous féliciter pour vos articles dans le journal LA PRESSE, sur «Vivre avec un policier». Cela fait sept ans que je suis mariée avec un policier et c'est «rassurant» de voir que nous vivons les mêmes situations ou les mêmes inquiétudes; que notre vie de couple est peut-être plus complète parce qu'elle pourrait se terminer brutalement.

Nous ne sommes pas toutes seules avec nos petites bibites et nous ne pouvons pas toujours dire tout haut, tout ce qui nous tracasse. J'ai choisi cette vie de couple et j'en suis très fière et heureuse.

Estelle GRÉGOIRE
Hull



Lysiane Gagnon

Le grand seigneur

CHARLEMAGNE, P.Q. — Une petite salle d'une petite ville, un petit dimanche matin grisâtre. Dans son comté de L'Assomption maintenant orphelin, Jacques Parizeau vient dire adieu à ses troupes.

Le PQ n'est plus ce qu'il était: il n'y avait même pas cent personnes pour marquer le départ — définitif ou temporaire? — de l'homme qui fut depuis 1969 la principale vedette du PQ après Lévesque, qui fut le ministre des Finances le plus imposant que le Québec ait jamais eu, et qui fut du début à la fin le meilleur cerveau du gouvernement péquiste.

Le meilleur cerveau: je ne veux pas dire qu'il avait toujours raison ni qu'il était sans défaut, mais c'était lui qui avait l'intelligence la plus puissante, la pensée la plus raffinée, l'esprit le plus cartésien, le discours le plus articulé et la culture la plus étendue. C'était aussi, évidemment et avec raison, le plus orgueilleux. Il n'y a eu, dans notre univers politique, que Pierre Elliott Trudeau pour l'égalier. Jamais ne verrons-nous ces deux hommes en duel dans un débat télévisé. Dommage.

• • •

M. Parizeau serre les mains qui se tendent vers lui mais même avec ses vieux compagnons d'armes, il reste réservé, cordial et hautain tout à la fois. (Un fonctionnaire de son ministère avait eu, une fois, la grossière impudence de lui demander s'il pouvait l'appeler «Jacques». Monsieur Parizeau le toisa: «Non Monsieur», répliqua-t-il.)

À la journaliste qui l'interroge sur les propos de son successeur Yves Duhaime (propos publiés dans LA PRESSE de samedi, où le nouveau ministre des Finances «mémerait» contre son prédécesseur), M. Parizeau dit simplement: «Il vaut mieux que cela.»

— Allez-vous lui répondre?

— Lui répondre? Évidemment pas! dit-il avec un vague sourire où affleure on ne sait quoi au juste... Le mépris? L'indifférence? Le désabusement? De toute façon, s'il avait été là, ce pauvre Duhaime se serait vu, dans ce regard, comme un garçon trop inintéressant pour qu'on ait envie de polémiquer avec lui. Pire encore: grand seigneur, et comme pour lui montrer, à ce politicien banal qui titube dans ses bottes, ce que c'est que l'élégance intellectuelle et le savoir-vivre, M. Parizeau laisse tomber avec un bon sourire: «Les Finances, c'est un ministère très, très difficile. Je suis sûr qu'il le prendra bien en mains.»

• • •

Parlant ensuite aux militants de son ex-comté, M. Parizeau affirme qu'il ne sera pas délégué au congrès parce que toute intervention de sa part serait interprétée dans le contexte d'une lutte au leadership.

On pense à d'autres congrès... En 1974, M. Parizeau était contre le virage «étapiste» piloté par Claude Morin et appuyé par René Lévesque. Mais alors aussi, il avait renoncé à son droit de parole en s'inscrivant comme «journaliste» (il était éditorialiste au Jour) plutôt que comme délégué. Au plus fort de la discussion, M. Parizeau, dans la section réservée aux médias, se balançait furieusement sur sa chaise, en lançant autour de lui des regards indignés, mais tout le temps du congrès il se tint coi. En 1981, lors du fameux débat sur l'«association» qui allait tant irriter René Lévesque, Jacques Parizeau s'avança au micro des «pour», apparemment dans l'intention d'exprimer une opinion contraire à celle de René Lévesque. L'assemblée, déjà survoltée, l'ovationna, donnant ainsi à son intervention le sens d'un défi que lui-même, peut-être, n'avait pas en tête. Il sembla perdre pied et déclara s'être trompé de micro.

En s'abstenant une fois de plus d'incarner au congrès la fraction contestataire, M. Parizeau est donc fidèle à lui-même: jamais n'a-t-il voulu paraître déloyal envers le chef élu du parti, encore moins envers le premier ministre... et cela, même quand il se vit imposer une question référendaire qui lui déplaisait souverainement, même quand M. Lévesque eut l'indécatesse politiquement explosive de déclarer que le Budget de son ministre des Finances avait été préparé «en catastrophe».

M. Parizeau vise-t-il la chefferie? L'a-t-il jamais visée? Où s'en va-t-il? Se met-il en réserve de la République? Ou était-il simplement en train, dimanche matin, de couper le dernier fil qui le retenait à ce parti déjà «unionnalisé» en qui bientôt les Parizeau ne se reconnaîtraient plus?

Une fois livré son discours, un discours à son image, parfaitement intelligent, logique et digne, où jamais n'affleura l'ombre d'une attaque personnalisée, M. Parizeau s'attarda pourtant longuement devant l'auditoire qui l'applaudissait sous le feu des caméras de la télé. Il salua trois fois, en s'inclinant lentement, avec solennité, comme un acteur le soir de la dernière, puis, franchissant sans mot dire les barrières de journalistes, disparut dans la petite Renault qui le ramena à Montréal, à Outremont du côté de Côte-des-Neiges, chez lui.

• • •

Parizeau parti, les journalistes courant à sa suite, la salle sembla soudain désertée, et l'assemblée du comté commença, avec ses 70 membres et sous la présidence d'un homme symbolique de l'ancien ministre unioniste Robert Lussier.

Vidé de son sang, le PQ se retrouvait réduit à la caricature de lui-même, réduit à ce qui reste quand l'essentiel est disparu. L'essentiel: non pas seulement l'idéal, mais l'idée, la capacité de générer et de manipuler des idées.

Ce qui reste: la procédure. La procédure est au PQ ce que la potion magique fut à Obélix: ils sont tombés dedans quand ils étaient petits. Même s'il ne restait plus que trois péquistes au monde, ils trouveraient encore le moyen de faire de la procédure. (Un de mes collègues prétend d'ailleurs que chaque péquiste se met au lit le soir avec un code Morin sous l'oreiller.)

Point d'ordre, question de privilège, alternance des «pour» et des «contre», amendement, sous-amendement et question préalable... Le bon Docteur Lussier, pas assez péquiste et plus familial avec le stéthoscope qu'avec le code Morin, a la mine égarée d'un notable de campagne soudain débarqué au beau milieu d'une réunion du Conseil central de la CSN au 1212 rue Panet. Le bon Docteur, incapable de trancher, s'en remet à l'assemblée, qui vote à tour de bras sur divers points de procédure. On finit par voter sur le fond: 26 pour le nouveau virage fédéraliste et 44 pour l'orthodoxie, mais c'est un grain de sable dans le moteur du gros «blender» bleu qui effectue ces temps-ci à travers la province la fusion des restes de l'UN et des restes du PQ, le tout lié par le jus tout frais du PC.

Une militante désabusée: «Ce qui me démoralise le plus, c'est que je me demande... si jamais on formait un nouveau parti, est-ce qu'il finirait par devenir comme celui-ci?»

La souveraine association avec qui?

(...) Quand René Lévesque a déclenché le mouvement souveraineté-association, il a suscité un grand enthousiasme. Il parlait d'indépendance, mais accompagnée d'une association, rendant ainsi l'aventure beaucoup moins périlleuse.

Mais cette association, il ne la proposait qu'à un seul et unique pays: le Canada. Il consacrait la moitié de son énergie à expliquer que le Canada était une maison de fous d'où il fallait sortir, puis il dépensait le reste de ses forces à démontrer qu'il fallait s'associer avec.

Ce mouvement avait un immense défaut. Lorsqu'on veut s'associer à quelqu'un, on ne commence pas par le déprécier en public. De plus, on doit montrer à ce quel-

qu'un que nous avons d'autres projets d'association aussi intéressants sinon plus. (...)

Dans sa déconfiture actuelle, le Parti québécois a cru bon de cesser de parler d'association. Le grand débat porte maintenant sur la question de savoir si l'on parlera seulement d'indépendance, seulement de fédéralisme, ou un peu des deux.

Selon moi, on devrait recommencer à parler de souveraineté-association, mais, cette fois, en suggérant, en proposant, en étudiant, en sondant les possibilités d'association avec au moins un autre pays: les États-Unis.

Ce nouveau projet d'association serait de nature à attirer au PQ une toute nouvelle clientèle. Les luttes constitutionnelles pourraient

reprenre dans un tout autre climat. Il ne serait pas nécessaire de montrer que le fédéralisme canadien est le goulot ou presque. Il suffirait de démontrer tout froidement que l'association avec tel ou tel autre pays est plus avantageuse.

Le Québec est une valeur éminemment négociable. Il serait bien étonnant que nous ne trouvions des preneurs fort sérieux et fort compétitifs. Le Canada, cette fois, devrait y mettre le paquet et discuter respectueusement pour tenter de nous garder. Nous aurions le bon bout du bâton. Et si nous devions demeurer dans le Canada, nous y serions vraiment à titre de partenaires particuliers. (...)

Louis LANDRY
Saint-Jean-de-Matha

Changer ainsi d'idée: pas sérieux

Je fus très heureux l'été dernier lorsque les instances du Parti québécois optèrent pour faire de la prochaine élection, l'élection référendaire, qui amènerait enfin notre peuple à s'autogérer. Je prenais pour acquis, naïvement, semble-t-il, que ce qui était décidé par le congrès était la ligne de conduite du parti.

Mais voilà que nos élus parlent de lignes de conduite et de stratégies différentes. On a déjà constaté que l'étapisme n'était pas adéquat et s'est révélé de la foutaise. On a déjà vu que le Parti québécois voulait un bon gouvernement, mais avec les pouvoirs dont il dispose, ce dernier ne peut pas aller plus loin.

A moins que le fait de coucher avec le gouvernement fédéral nous

fasse découvrir des jouissances inexplorées ou inattendues. À mon humble avis, je ne crois pas que les conservateurs nous donneront tout ce que l'on désire. Alors, pour quoi agir comme si déjà nous avions reçu de nombreuses concessions de M. Mulroney?

Pourquoi croire que les intérêts de M. Mulroney sont ceux du peuple du Québec qui cherche sa voie depuis la conquête de 1760, depuis les patriotes de 1837, depuis la crise d'octobre de 1970, depuis le 15 novembre 1976, depuis le référendum de mai 1980, depuis la réélection du Parti québécois en 1982? (...) Pourquoi être sûr de ce que le gouvernement fédéral? (...)

L'espoir se vit par des gens qui sont animés et qui ne perdent pas de vue leurs objectifs. Notre objec-

tif, c'est d'être au gouvernement du Québec pour faire la souveraineté-association.

Si des élus qui ont reçu le mandat de faire la souveraineté-association n'en ont plus le courage, qu'ils cèdent leur place. (...)

Je fus membre du Parti québécois de 1970 à 1981 et de nouveau depuis le congrès de juin 84. J'ai versé cinquante dollars en acompte pour que l'on fasse l'indépendance du Québec parce que le congrès voulait que ses élus s'en occupent. Puisqu'ils ne le font pas, j'aimerais que ce fonds soit transféré à Centraide, là où je peux m'attendre à ce que les objectifs soient atteints.

Louis BERTRAND
Saint-Lambert

Dangers qui guettent les enfants

On nous laisse croire que les agressions et abus envers les enfants sont principalement le fait d'inconnus. Le rapport Badgley sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants affirme le contraire, une information que des médias consciencieux devraient rappeler. Un agresseur sur quatre (25%) est un membre de la famille ou une personne dans une position de confiance; la moitié (56%) sont des amis ou des connaissances; un sur six (16%) est un étranger. Parmi les agresseurs reconnus coupables, un sur cinq était le père de la victime.

À la lumière de ces données, on devrait aussi demander qu'on met-

te les enfants en garde contre les gestes et attitudes qui leur viennent de parents, d'amis ou de connaissances de la famille.

Bien que la sacro-sainte famille en prenne pour son rhume, il faut reconnaître que les enfants y sont moins protégés que dans la rue ou ailleurs. À laisser croire que les «étrangers» sont les principaux facteurs de risques pour les jeunes, on crée des situations dangereuses. Outre de nourrir la méfiance démesurée envers ceux qu'on appelle «étrangers», on dit tacitement aux enfants qu'ils peuvent ou doivent tout accepter des adultes du moment qu'ils les connaissent ou que leur famille les connaisse.

Enfin, cela accroît le risque de récidives ou d'actes de la part d'adultes qui abusent déjà ou qui ont une forte tendance à abuser des enfants. Pendant que l'attention est détournée du côté des «étrangers», ils se sentent protégés par une société qui préfère les mythes aux réalités. Le danger est potentiellement plus grand pour les jeunes qui peuvent enregistrer le message qu'il faut tout accepter d'un parent ou d'une connaissance, mais pas d'inconnus. Protège-ton les enfants de cette façon? On protège plutôt le regne patriarcal.

Micheline CARRIER
Sillery

la presse			
RENSEIGNEMENTS 285-7272			
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.			
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	
RÉDACTION	285-7070		
PROMOTION	285-7100		
COMPTABILITÉ			
Grandes annonces		285-7202	
Annonces classées		285-7306	
		285-7265	
		285-7320	

Les libéraux et les pêches: que la lumière soit!

■ QUÉBEC — L'opposition libérale demande la convocation d'une commission parlementaire pour faire toute la lumière sur le rôle du gouvernement du Québec dans le dossier de Madelipèche et Pêcheurs Unis. Par voie de conséquence, sur celui du ministre Jean Garon et de la Société de développement industriel.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Dans l'ensemble satisfait du rapport de la Commission d'enquête sur Madelipèche et Pêcheurs Unis, l'opposition déplore que les commissaires n'aient pas davantage traité du dirigisme dont fait preuve le gouvernement.

Selon Ghislain Maltais, critique libéral en matière de pêche, le mandat trop restreint de la commission d'enquête n'ayant pas permis de la faire, seule une commission parlementaire saura juger du rôle qu'a joué le gouvernement dans l'échec du coopératisme dans le secteur des pêches.

Dans un document de 27 pages rendu public hier en conférence de presse, le député de Saguenay explique, à la lecture du rapport, il se dégage que le gouvernement était à la fois juge et partie.

« L'impression la plus persistante qui s'en dégage, c'est l'ambiguïté du rôle du gouvernement et de ses représentants dans le dossier Madelipèche et Pêcheurs Unis », écrit M. Maltais.

Il demande par ailleurs au gouvernement de lever toute équivoque concernant les blâmes sévères adressés par les commissaires à l'endroit tant de la Banque Nationale que de la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré et de Guy Bernier, ancien dirigeant de Pêcheurs Unis.

M. Maltais estime en effet que le gouvernement a eu suffisamment de temps pour donner, s'il y a lieu, suite aux recommandations et conclusions du rapport d'enquête.

« Des réputations d'organismes et d'individus sont en cause. Le gouvernement a maintenant l'obligation morale de donner suite aux conclusions et recommandations du rapport. Aussi, s'il y a matière à poursuivre ou à une autre action, que le gouvernement agisse en conséquence. Sinon, qu'il dissipe les soupçons qui pèsent sur ces personnes et institutions. »

C'est le 26 septembre que le rapport de la Commission d'enquête sur Madelipèche et Pêcheurs Unis a été remis au gouvernement du Québec.

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JUSTICE ET DES CHEFS ABORIGÈNES

Les autochtones sont loin des gouvernements autonomes

■ OTTAWA — La première journée de la conférence des ministres de la Justice et des leaders autochtones s'est achevée, hier, sur un désaccord entre les provinces et les nations aborigènes quant à la question des gouvernements autochtones autonomes.

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

La conférence doit préparer la conférence des premiers ministres, chefs de gouvernements territoriaux et leaders autochtones qui doit avoir lieu en avril prochain. Mais déjà, il semble que les participants se retrouveront sans avoir fait beaucoup avancer le dossier litigieux des gouvernements autochtones.

« Nous n'allons rien faire de bon à la conférence des premiers ministres », a indiqué David Ahenakew — le président de l'Assemblée des premières nations, le plus important groupe autochtone — à sa sortie de la rencontre.

Ils ne veulent pas...

Selon lui, les provinces passent leur temps à poser de nouvelles questions qu'elles posaient lors de rencontres semblables, il y a deux ans, quant au principe des gouvernements autochtones.

« S'ils n'ont pas encore compris, c'est qu'ils ne veulent pas comprendre et nous considérons cela inacceptable », a-t-il souligné.

En fait, la situation n'a guère évolué depuis mars dernier, lors de la première conférence constitutionnelle consacrée exclusivement aux questions autochtones, alors que seuls l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick appuyaient l'idée de gouvernements autochtones.

La proposition d'enchâsser dans la constitution le principe de tels gouvernements autonomes



Les ministres des Affaires intergouvernementales de l'Ontario et du Québec, Thomas Wells et Pierre-Marc Johnson, ont bien tenté de comprendre le point de vue du ministre fédéral des Affaires indiennes, David Crombie.

téléphoto CP

avait alors été refusée. On s'était contenté d'amender la constitution pour obliger la tenue de nouvelles conférences des premiers ministres et leaders autochtones avant 1987.

La seule note positive que voit M. Ahenakew est l'attitude du gouvernement fédéral qui ne s'est pas modifiée depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, en septembre dernier.

À sa sortie de la rencontre d'hier, le ministre fédéral de la Justice et chargé du dossier constitutionnel, M. John Crosbie, a soutenu que la conférence d'avril prochain ne pourrait être qu'une rencontre préparatoire à la vraie conférence, celle de 1987.

« Si nous voulons être réalistes, nous devons admettre le fait que

la conférence de 1985 ne nous permettra pas de mettre fin au processus (de définition des droits constitutionnels des autochtones) et que ce processus ne pourra se terminer qu'en 1987 », a souligné le ministre.

Johnson observateur

Quant au Québec, qui était représenté par le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Pierre-Marc Johnson, il a continué d'agir comme observateur à cette rencontre.

D'entrée de jeu, M. Johnson a rappelé que le Québec n'était toujours pas partie à l'accord de novembre 1981 qui a permis le rapatriement de la constitution et que s'il ne voyait pas d'objections à amender la constitution pour définir les droits des autochtones, il

n'était pas question que le Québec y participe activement.

Les prérequis définis par le Québec pour donner son adhésion à l'accord de 1981 n'ont pas changé, a rappelé le ministre, et son gouvernement insiste toujours pour obtenir un droit de veto ou un droit de retrait avec compensation financière, la reconnaissance du Québec comme société distincte et le contrôle entier sur la législation en matière linguistique.

Selon M. Johnson, il n'a pas été question de ces sujets au cours de la rencontre. Si ce n'est que dans de brèves rencontres de couloirs, et il n'est pas question que le Québec demande d'en discuter lors de la conférence d'avril prochain.

EN BRIEF

Policiers: projet de loi

■ Le projet de loi 25 sur le régime de rentes des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a été déposé hier à l'Assemblée nationale par Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre. Il y aura un vote nominal sur ce projet qui vise à régulariser le mode de capitalisation du régime de rentes des policiers. Il prévoit l'approbation, rétroactive au 1er janvier dernier, de la modification relative à ce régime, telle qu'annexée à l'entente conclue le 22 août 1984 entre la CUM et la Fraternité des policiers. Le projet de loi détermine aussi les contributions que devra verser la CUM et permet l'amortissement des déficits actuariels consolidés au 1er janvier 1986 sur une période de 25 ans.

Fiscalité: autre délai

■ Le Livre blanc sur la fiscalité ne sera pas rendu public cette semaine mais plutôt le 10 janvier, en raison de l'horaire extrêmement chargé avant l'ajournement des Fêtes, a indiqué hier Yves Duhaime, ministre des Finances. Le dépôt de ce volumineux document préparé par l'ex-ministre Jacques Parizeau, a déjà été reporté à plusieurs reprises ces derniers mois. M. Duhaime a précisé que le Livre blanc est en phase finale d'impression. « Après la rentrée des Fêtes, le temps sera plus propice pour entamer la discussion en profondeur sur cet important document », a-t-il dit.

Mgr Tutu au Canada

■ L'évêque noir sud-africain, Mgr Desmond Tutu, a quitté hier la Norvège pour le Canada, après avoir fêté son obtention du prix Nobel de la Paix. Mgr Tutu a visité plusieurs villes de Norvège avant d'arriver pendant 48 heures en Suède. Il sera de retour en Afrique du Sud pour Noël, a-t-on indiqué. Rappelons que la semaine dernière, Mgr Tutu a invité les gouvernements occidentaux à accroître les sanctions contre Pretoria en vue de faire disparaître l'apartheid.

Les pilotes des CF-18

■ Le ministre de la Défense, Robert Coates, a nié hier des informations publiées dans *The Globe and Mail*, selon lesquelles certains pilotes d'avions de chasse canadiens n'auraient pas la force physique nécessaire pour piloter les nouveaux appareils CF-18 et qu'une proportion élevée d'entre eux souffrirait d'alcoolisme. L'étude, émanant du ministère de la Défense, estime que « l'absentéisme, la productivité réduite et les blessures causées par l'abus d'alcool, coûtent \$100 millions par année aux Forces armées ». Toujours selon ce document, le personnel militaire a passé 16000 jours à l'hôpital en 1983, pour des ennuis de santé liés à l'alcool, et 18000 jours dans des établissements de réhabilitation. On y souligne également que le problème pourrait s'aggraver avec la venue des CF-18. Ces engins peuvent atteindre deux fois la vitesse du son, ce qui exige une résistance accrue de la part des pilotes.

Grossman en avance

■ Les candidats à la succession de William Davis comme chef du Parti conservateur de l'Ontario, ont fait l'objet d'un sondage Gallup où l'on évalue leurs chances d'accéder au poste d'après les intentions de vote. La consultation indique que Larry Grossman, jusque là perçu comme second en lice, est maintenant le premier choix des électeurs ontariens. Près de 19 p. cent appuient le trésorier de la province. Le procureur général, Roy McMurtry, vient en second avec près de 14 p. cent et Frank Miller est au troisième rang avec 11 p. cent.

La paix aux Postes...

■ Les Canadiens n'ont pas à craindre d'interruption du service postal... du moins pas jusqu'en février! Même si les négociations entre Postes Canada et ses 22000 postiers n'ont pas encore donné de résultat définitif, le mandat du conciliateur Stanley Hartt a été prolongé jusqu'au 31 janvier. M. Hartt a déclaré que les pourparlers progressent et qu'avec un peu plus de temps, il a bon espoir d'aboutir...

Un grand ménage au PC...

■ Avant de songer à se lancer dans l'arène provinciale au Québec, le Parti conservateur ferait mieux de procéder au « grand ménage » de son organisation provinciale, a déclaré le député conservateur de Gaspé, Charles-Eugène Marin, qui s'en prenait particulièrement aux « chapelles de Montréal et de Québec ». Le bouillant député, psychiatre qui fut aussi maire de Sainte-Anne-des-Monts, précise que dans son comté, « les gens ont voté Marin, ils n'ont pas voté conservateur, je ne dois rien au PC ».

Une société libre...

■ « Jusqu'à nouvel ordre, ici au Québec, comme dans les autres sociétés démocratiques, on accorde aux chercheurs et aux artistes la liberté de déterminer eux-mêmes les thèmes de leurs travaux. » C'est la réplique qu'a servie Fernand Dumont, président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, à un article faisant état d'une recherche qui traitait des représentations et des croyances quant à la fin du monde. Ce travail mené par Mme Rondeau s'inscrivait dans une plus vaste recherche sur la religion populaire, dirigée par le père Benoît Lacroix. M. Dumont rappelle que l'Institut a aussi mené des recherches et publié des études sur le développement de Montréal, les communautés ethniques, les statistiques culturelles, etc. D'autres études sont en cours sur le chômage et les jeunes, les familles monoparentales, la formation des maîtres, la condition féminine, etc.

SELON DES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX DU PARTI QUÉBÉCOIS

Ce ne sera pas une catastrophe si la « tour de Babel » perd le pouvoir

■ Les péquistes n'ont plus confiance les uns dans les autres, ont transformé leur parti en tour de Babel et sont devenus des « verbeux » que la population n'arrive plus à comprendre.

PIERRE VENNAT

Par ailleurs, les orthodoxes vont même jusqu'à avouer publiquement qu'ils considèrent comme « fort probable » la perte du pouvoir, « même en mettant de côté le discours souverainiste ». Un de leurs principaux porte-parole affirme même que cela ne constituerait pas une catastrophe.

Ces jugements surprenants sont écrits dans l'organe officiel du Parti québécois, *Défis*, et sont émis par quatre des présidents régionaux du parti, deux révisionnistes et deux orthodoxes.

« C'est vrai que la confiance n'existe plus entre nous. Rien ne sert de le déplorer, c'est un fait », déclare le président régional du PQ de Québec, Paul Bégin.

M. Bégin, qui a agi comme porte-parole des orthodoxes lors de ceux-ci ont rendu publique, en conférence de presse, la position qu'ils tenteront de faire adopter au congrès spécial du 19 janvier, ajoute que « lorsqu'un ministre à qui on demande s'il est toujours souverainiste répond qu'il est sûr d'une chose, c'est qu'il est Québécois et démocrate, on est en droit de douter de ses convictions. On n'a pas avancé tellement avec ce genre d'affirmation ».

M. Bégin déplore que le PQ en soit rendu à parler de la souveraineté comme les catholiques qui ne pratiquent plus depuis 25 ans, n'envisagent pas de recom-

mencer à le faire de sitôt et se disent néanmoins toujours catholiques.

Affirmant que son groupe ne veut pas la tête de M. Lévesque, il précise cependant qu'« une course au leadership est possible, advenant notre victoire au congrès. Mais cela dépendra uniquement de l'incapacité de M. Lévesque de faire un compromis et de se rallier, pas de notre opposition à sa direction ».

Il conclut en disant que « la perte du pouvoir, fort probable même en mettant de côté le discours souverainiste, n'est pas perçue, de notre part, comme une catastrophe ».

Autre orthodoxe, la présidente régionale des comités de la Montérégie, Danielle Gagné, affirme que le débat est bien plus profond qu'une simple question de vocabulaire.

« C'est comme la question des femmes. Ce n'est pas parce que le monde est tanné de parler du féminisme qu'il faut renoncer à résoudre ce qui fait problème », dit-elle.

Révissionniste, Bernard Barbera, président régional des 17 comités du nord et de l'ouest de l'île de Montréal ne craint pas de dire que le PQ a « recréé la tour de Babel ».

« On est devenu verbeux, les gens ne nous comprennent plus », déplore-t-il.

Guy Vachon, président régional de la région Mauricie-Bois-Francs, croit quant à lui que le problème est dû au fait que « jusqu'ici, on a toujours entretenu la souveraineté comme un big bang, une sorte de grand soir. Je suis persuadé que bien des membres ne croient plus à cela, tout comme une grande partie de la population ».

Les péquistes de Jean-Talon appuient l'hypothèse de Lévesque

■ QUÉBEC — Les militants péquistes de Jean-Talon appuient majoritairement la position du premier ministre Lévesque, défaisant ainsi la recommandation de l'exécutif local qui s'était rangé dans le camp des orthodoxes.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Pendant ce temps, dans Lévis, les militants ont accueilli favorablement la thèse orthodoxe. Le député-ministre Jean Garon, lui, votant en faveur de la position de son chef.

Dans le comté de Jean-Talon, il y avait hier soir plus de 100 délégués à s'être présentés pour mettre en minorité la présidente de l'exécutif, Monique Cloutier, et le président régional de la Capitale nationale, Paul Bégin.

Parmi ces délégués, bon nombre composent le personnel politique de certains ministres révisionnistes, ou encore du premier ministre Lévesque.

La proposition adoptée est justement venue de l'attaché de presse du ministre des Affaires sociales. En effet, aussitôt que Monique Cloutier eut présentée la proposition de son exécutif, Gilles Emmond, attaché de presse du ministre Guy Chevrette, a proposé un amendement qui la vidait de sa substance. A savoir toute notion voulant que l'option du

parti soit un instrument essentiel de développement économique, social et culturel, et que le discours politique doit s'en inspirer.

La proposition adoptée se lit comme suit: Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec.

Pour Monique Cloutier, la présence d'un aussi grand nombre d'attachés politiques dénotait à quel point leur action a été téléguisée. « Ce sont des gens que l'on ne voit jamais aux assemblées du

Parti québécois dans Jean-Talon. Curieusement, ils étaient tous là ce soir », a-t-elle commenté à l'issue de l'assemblée spéciale.

C'était en fait une salle gagnée à l'avance à la position du premier ministre, et l'orateur invité, Camille Laurin, n'a rien pu y faire. A la dernière minute, c'est le ministre Jean-François Bertrand qui s'est présenté pour défendre la position de son chef.

Cette victoire des révisionnistes dans Jean-Talon est significative en ce sens que le président

régional y est membre de l'association locale. M. Bégin, on s'en souviendra, n'a pas caché son désaccord avec la position de M. Lévesque cependant que Monique Cloutier n'a jamais fait mystère de ses allégeances. Allant même jusqu'à dire, à un moment donné, qu'on était en train de lui voler le parti pour lequel elle se bat depuis une bonne quinzaine d'années.

Elle n'a pas encore décidé si elle allait ou non continuer d'y militer. « Je verrai aux lendemains du congrès spécial du 19 janvier. »

La campagne au leadership libéral de Johnston a coûté moins de \$1 million

■ OTTAWA (PC) — Donald Johnston, qui s'est classé troisième dans la course au leadership du Parti libéral fédéral, en juin dernier, a dévoilé hier que sa campagne lui a coûté entre \$900 000 et \$1 million.

« Je sais, a-t-il ajouté dans une interview téléphonique, que Turner (1er) et Chretien (2e) ont dépensé plus que nous. »

John Turner, Jean Chrétien, John Munro et Eugene Whelan ont soumis hier les détails des dépenses de leur campagne au comité spécial du parti établi à cette fin.

Il reste encore à venir ceux de

John Roberts, Mark MacGuigan et Donald Johnston.

Ces chiffres, a signalé Mme Iona Campagnolo, présidente du Parti libéral, seront « disponibles au public » après le rapport du comité des dépenses à l'exécutif du parti, le 9 février.

Chaque candidat pouvait dépenser jusqu'à un maximum de \$1,6 million.

Le sénateur Richard Stanbury, co-président du comité des dépenses, a déclaré que la date limite du 17 décembre pour remettre le rapport financier des candidats était assez souple.

« Si quelques-uns ont besoin de

quelques jours de plus, nous ne serons pas sévères », a commenté le sénateur dans une interview téléphonique de Toronto.

« D'ailleurs, a-t-il noté, ils ont plus à gagner que nous. » M. Stanbury faisait allusion aux \$25 000 que chaque candidat a dû verser au comité, au début de la campagne, et qui ne lui seront remis qu'après le dépôt du rapport financier.

« Il y en a qui vont trouver cela utile », a commenté pour sa part Mme Campagnolo, signalant que certains n'avaient pas encore fini de payer toutes les dettes de la campagne.



ABRI FISCAL CONDOMINIUM CLASSE 31

DÉDUCTION FISCALE 84 18,536\$
RÉCUPÉRATION

FISCALE
PRÉVISIBLE 9,268\$ à 11,112\$

50 condominiums très luxueux situés en bordure du Lac St-Louis (West Island) Montréal, comprenant piscine, bain tourbillon, sauna, tennis, salle d'exercice et salle de réception.

Un investissement immobilier d'avenir et de prestige, un abri fiscal incroyable.

Possibilité de financement à 100% par la banque.

AGISSEZ MAINTENANT, LE 31 DÉC. IL SERA TROP TARD
MONTRÉAL

425, boul. de Maisonneuve ouest, suite 701
Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8500

1515 North Federal High
#207, Boca Raton, Floride (305) 392-4334

CES MONTANTS PEUVENT VARIER SELON VOTRE INVESTISSEMENT.

Heures d'affaires: lundi au vendredi 8h30 à 21h
samedi 10h à 16h



GUY
PARÉ
& ASSOCIÉS INC.

Fiscalité et
courtage
immobilier

Assouplissement du règlement des bingos

■ L'État ne se penchait pas par-dessus l'épaule des joueurs de bingo pour vérifier si leur carte était remplie, mais les organisateurs de ces manifestations l'avaient continuellement sur le dos. Aussi ces derniers seront-ils heureux d'apprendre que la réglementation les affectant a été sensiblement assouplie.

Quelques 5 000 organismes à but non lucratif, tel les clubs de l'âge d'or, organisent des bingos pour divertir leurs membres et financer leurs activités.

À compter du 15 mars, ils n'auront à verser aucun droit à la Régie des loteries et courses du Québec lorsque la valeur totale des prix offerts est inférieure à \$2 500. Dans tous les autres cas, les droits seront établis à raison de 1 pour cent de la valeur des prix. La limite supérieure des lots demeure à \$3 500.

Précédemment, une redevance de cinq cents par place disponible dans la salle devait être versée, quelque soit le nombre de joueurs et la valeur des prix.

De plus, les organismes pour qui les bingos sont une activité régulière pourront dorénavant obtenir une licence annuelle en autant que la valeur des prix par soirée demeure inférieure à \$200, au lieu d'obtenir chaque fois la permission de la Régie.

On estime que ces assouplissements feront épargner aux organismes affectés une somme annuelle de \$500 000.



Même Elizabeth Taylor
aurait été
impressionnée
par nos diamants!

Nous présentons le plus grand
choix de bijoux en or et alliances à
diamants de qualité garantie à des
prix incomparablement bas.
Seiko - Pulsar - Lorus
Bijoux en argent - bijoux de
fantaisie - exposition d'outillage à
diamants, ainsi que film
documentaire.

Obtenez
20%
de rabais

sur tout achat de marchandise
Date limite 31 décembre 1984

Diamants Elinor inc.

Unique au Québec
Maintenant ouvert au public

2033, boul. Saint-Martin, Laval
Québec (voisin de Boiteau) 687-5572

Toute réflexion faite...

À bien y penser, le temps des Fêtes
c'est le temps de s'offrir des vacances plein air
à bon prix au Manoir du Lac Delage.



**69\$* FORFAIT
FÊTES**

Par jour, par personne,
chambre en occupation
double. Petit déjeuner et di-
ner, brunch du dimanche,
dîner gastronomique de
Noël et du Jour de l'An in-
clus. Aucun frais d'héberge-
ment pour les moins de 18
ans partageant la chambre
des parents.

Pour seulement 69 \$ par jour*, le Manoir vous
offre une montagne de plaisirs au cœur des
Laurentides, à 20 minutes seulement de Québec.

CÔTÉ PLEIN AIR:

30 kilomètres de ski de ran-
donnée, 2 centres de ski alpin
à moins de 5 minutes (non
inclus dans le forfait), 2 pati-
noires, 4 descentes de traine
sauvage avec remontées mé-
caniques, sentiers de raquet-
te, promenades en traineau...

CÔTÉ MANOIR:

La chaleur et l'hospitalité du
Manoir. 90 chambres et sui-
tes luxueuses tout confort, 2
salles à manger, gastronomie
fine bouche, piano-bar, musi-
que, danse et animation...

Réservations: 418-848-2551
ou sans frais: 1-800-463-2841

POUR NOËL: Un petit réveil-
lon, un dépouillement de l'arbre de
Noël (le Père Noël y sera) une
promenade en traineau sous les
étoiles et même une messe de
minuit.

40 avenue du Lac,
Ville du Lac Delage
(Québec) G0A 4P0

**les Fêtes
c'est Le Manoir.**



LE MANOIR DU LAC DELAGE

**Vous avez
un
REEL?**

**Au
Trust Royal,
votre argent
ne perd pas
son
temps.**

Les options de dépôt à terme.
Voilà comment!

Le Trust Royal offre à ses titulaires de régime le
choix d'investir leurs fonds dans des dépôts à terme
à intérêt annuel simple ou composé. Résultat:
l'assurance d'un taux d'intérêt plus élevé sur votre
épargne-logement. De plus, il est très facile de virer
les fonds de votre REEL actuel directement à un
régime enregistré d'épargne-logement du Trust Royal.

Pour une description détaillée de nos régimes,
procurez-vous notre brochure à l'une des succur-
sales du Trust Royal.

Par ailleurs, si vous n'avez pas encore de régime
enregistré d'épargne-logement, vous devriez songer
à en ouvrir un. Des maintenant. Nous avons conçu
une brochure qui explique aux propriétaires
éventuels l'importance d'avoir un REEL.

Venez au Trust Royal aujourd'hui même ou
communiquiez avec nous au 876-8334. Vous verrez
comment nous vous aidons à faire fructifier votre
argent plus vite.

**TRUST
ROYAL**
Services financiers

Grande ouverture Pastelli, rue Ste-Catherine est, coin Amherst!

**Pastelli: 1 an, déjà 6 restaurants! Un tout nouveau
concept de restaurants à découvrir. Une cuisine
qui fera chanter tous les appétits.**

Généreux

Un menu varié de délicieux repas à l'italienne, incluant
soupe minestrone et crème glacée: une formule tout-
compris à prix avantageux, sans oublier les repas
mini-prix pour enfants.

Savoureux

Toute une variété de bons spaghetti,
de délicieuses pizza, de lasagnes
et de cannelloni.

Également au menu, l'assiette
combinée à l'italienne, le combo du
pêcheur (alliant mini-pizza aux fruits
de mer et spaghetti au beurre à l'ail).
Aussi à découvrir, pizza et spaghetti aux
fruits de mer gratinés avec beurre à l'ail,
fruits de mer et velouté de poisson.

Pour terminer, d'excellents desserts et
cafés italiens.



10350, boul. Pie IX
Montréal-Nord

107, Promenade du Portage
Hull

650, boul. des Laurentides
Laval

2650, chemin Chambly
Longueuil

12825, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles

Chaleureux

Un décor spacieux, verdoyant, un personnel courtois
et attentif dans un endroit sympathique et unique.
Venez goûter la cuisine et apprécier les prix Pastelli!
Ce sera le début d'une longue histoire d'amour.



Les Restaurants
Pastelli

Généreux, Savoureux, Chaleureux!

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1984 — Les Restaurants Pastelli Inc., Laval, P.Q., Canada

FERMETURE D'AIR GLOBE

Tous les voyageurs
seront remboursés

■ Même si de nombreux voyageurs ne pourront pas partir en vacances durant le temps des fêtes, à la suite de la suspension du permis de l'agence Air Globe Voyages Inc. et

MICHEL-G. TREMBLAY

de la disparition du propriétaire, les consommateurs ne perdront pas d'argent.

Le porte-parole de l'Office de protection du

consommateur, M. Claude Paquin, nous a indiqué que le fonds collectif des agents de voyage du Québec et celui des grossistes en voyages ont respectivement \$2 millions en caisse, et que ces sommes serviront à rembourser les voyageurs lésés, comme le prévoit la loi des agents de voyages du Québec.

Il y a suffisamment d'argent dans ces caisses pour rembourser les 500 clients de cette agence qui aurait accepté l'argent des voya-

geurs sans procéder aux réservations et aux paiements des voyages auprès des compagnies aériennes et des hôtels.

500 clients

Au début de la semaine dernière, lorsqu'un vérificateur de l'Office a fait enquête à la demande de compagnies trouvant suspecte la façon de procéder de cette agence, on croyait, selon M. Paquin, qu'il y aurait environ 200 personnes impliquées dans cette affaire. Or, depuis la suspension du permis, mardi dernier, ce chiffre atteint maintenant quelque 500 clients. Et comme la propriétaire de l'agence Air Globe Voyages, Mme Monica Georgette Sotek, est disparue avec ses dossiers, on ne connaît vraiment le nombre précis de voyageurs seulement lorsque tous ceux-ci auront communiqué avec le fiduciaire choisi par l'office gouvernemental.

Nommé par l'Office de protection du consommateur le comptable Yves Morin éprouve cependant beaucoup de difficultés à trouver des places dans des avions et des hôtels à ceux qui doivent partir au cours des fêtes. Il nous a expliqué hier qu'il avait déjà réussi à dépanner une dizaine de voyageurs qui ont pu partir en vacances grâce au fonds collectif des agents de voyages, mais il est pessimiste pour les départs de la semaine prochaine.

Evidemment les voyageurs doivent avoir des pièces justificatives à soumettre au fiduciaire pour avoir droit à une compensation. Les voyageurs qui, pour des raisons personnelles, auraient payé en argent des billets d'avion sans obtenir de reçu officiel de l'agence n'ont malheureusement pas de recours, et ils perdront leur argent.

À la demande du FBI américain qui examine un cas similaire survenu aux États-Unis, l'an dernier, et qui impliquait le même propriétaire, la Sûreté du Québec et la Gendarmerie Royale du Canada font actuellement leur enquête, et sont avares de commentaires à ce stade des procédures.

Les clients lésés par l'agence Air Globe Voyages Inc doivent communiquer avec le fiduciaire Yves Morin au numéro 879-3325 et se présenter aux bureaux des comptables Coupal, Saint-Hilaire et associés, 1155 ouest Dorchester, à Montréal pour faire valoir leurs droits. Il est inutile de se rendre aux bureaux de l'agence de voyages puisque tout a été démenagé hier, chez le fiduciaire Morin.

GRÈVE DE MÉTRO
\$198 000
à LEUCAN

■ LEUCAN Inc, une association sans but lucratif de parents d'enfants atteints de leucémie ou de cancer, s'est vu remettre, hier, en présence du président du Fonds d'aide aux recours collectifs, Me Jules Allard, un chèque de \$198 000. Cette somme provient du règlement hors cour approuvé par le juge Anatole Lesyk, de la Cour supérieure de Montréal, le 28 septembre dernier, dans trois dossiers de recours collectifs reliés à trois jours de débrayage illégal du métro, en novembre 1980.

CONRAD BERNIER

La remise du chèque s'est faite, hier, à l'hôpital Ste-Justine, en présence de Mme Geneviève Monastesse et de M. Normand Huneault, tous deux accompagnés de leur procureur, Me Denis Sauvé.

C'est à la suite de trois jours de grève illégale des transports en commun, à Montréal, en novembre 1980, que Geneviève Monastesse réclamait pour chaque membre d'un groupe d'usagers du métro estimé à 150 000 personnes la somme de \$1,60, soit le montant équivalent à un dixième du prix payé pour la carte autobus-métro. La défenderesse — la Fraternité des chauffeurs, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la CTCUM, section locale 1983 (S.C.F.P.) — avait tenté jusqu'en Cour suprême d'obtenir que la C.T.C.C.U.M. soit mise en cause. Sa requête avait toutefois été rejetée.

Deux autres recours collectifs devaient plus tard opposer Normand Huneault à la Fraternité et au Syndicat du transport de Montréal (CSN) à la suite de grèves illégales survenues en janvier et en novembre 1982. Dans ce dernier cas, l'arrêt illégal de travail n'avait duré qu'une journée. Le requérant réclamait \$0,70 pour chaque membre du groupe d'usagers, soit un trentième de la valeur de la carte autobus-métro.

Les parties impliquées dans ces trois dossiers en sont finalement venues à un règlement hors cour pour une somme de \$275 000. Selon le porte-parole du Fonds d'aide aux recours collectifs, « ce versement d'une somme de \$198 000 à LEUCAN Inc constitue une première dans les annales judiciaires canadiennes puisque le Québec est la seule province ayant adopté une Loi sur le recours collectif qui permet à une partie entièrement étrangère à un litige de bénéficier d'une somme d'argent obtenue à la suite d'un jugement ou d'un règlement hors cour ».

Astral Photo...

"la Grande Clique Astral" en Solde!

Le plus grand choix d'appareils photo au Canada!

70 magasins remplis d'aubaines pour Noël!

Flash Gratuit!

Yashica

Yashica FX-D Quartz

Exposition automatique contrôlée au Quartz avec débrayage manuel possible. Obj. 50mm F/2 & flash image CB-21 à tête basculante en prime! (Val. 29.77)

199⁷⁷

Sac gratuit!

Yashica 5 Star Motor

Appareil 35mm autofocus à exposition automatique, flash & avance du film motorisée. Sac Image Autofocus en prime (Val. 8.77).

149⁷⁷

Sony M 9825

Radio-cassette AM / FM stéréo à 4 haut-parleurs / 2 voies, enregistrement à une touche, contrôle des bases, recherche rapide à deux sens!

149⁷⁷

HITACHI

Hitachi CP 200

Radio AM / FM / lecteur de cassettes stéréo portatif avec écouteurs légers. Un beau cadeau de Noël!

69⁷⁷

Vivitar

Vivitar EF 35

Appareil 35mm à exposition automatique, flash incorporé & mise au point pré-réglée pour de belles photos sans se casser la tête!

49⁷⁷

Canon

Canon T-50

Appareil 35mm entièrement automatique à exposition programmée, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Obj. 50mm F/1.8

229⁷⁷

Nikon

Nikon L35 AF

Mise au point, exposition, flash, avance et rebobinage du film entièrement automatisés! Objectif Nikon de qualité pour des photos d'une netteté extraordinaire!

189⁷⁷

Image

Image Flash Disc Auto

Appareil Disc avec moteur d'entraînement, flash et poignée!

29⁷⁷

Image

Image Flash Disc Speed

Lentille gros-plan, flash et moteur ultra rapide de 6 photos/sec. pour de la photo séquentielle!

39⁷⁷

Image

Image 135/24P

HIGH RESOLUTION

216⁹⁸

Faites bonne provision de film... plus vous en achetez, plus vous économisez!

Film couleur Image

Haute Résolution

en paquets de 2!

2 pour 3

135-36 poses 2 pour 4⁹⁸

Votre magasin-photo à toute épreuve!

Economisez jusqu'à 8 sur le prix du film plus le dével.

Film Couleur Image développement compris

2e jeu de photos

99⁹⁸

Développement-photo couleur

Photos Super Image 4x6"

(Procédé C-41 seul.)

99⁹⁸

Coupons-rabais de 25% sur le développement en prime!

VOYAGES

TRAVELAIDE

LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

Une voiture
un prix
une **VOLVO**

AUTO AVO INC.

2077, Ste-Catherine ouest
Tél.: 931-8244

LIQUIDATION

ENCAN

TAPIS DE PERSE
TAPIS D'ORIENT

Chine, Perse, Pakistan, Turquie, Bulgarie, Russie.

Un inventaire doit être liquidé pour l'année fiscale 1984. Approximativement 60 tapis seront vendus un à un au plus haut enchérisseur.

Cet encan est ouvert au public.

mardi, 18 décembre 1984 à 19h30
(inspection à 18h30)

HOLIDAY INN — Pointe-Claire

Salon Trianon
(coin Transcanadienne ouest et boul. St-Jean)

LES ENCANS BELEC INC. 457-2755

LIQUIDATION

astral PHOTO

Carte-rabais de 10% "La Grande Clique" à l'achat de tout appareil 35mm, produit audio ou vidéo!

Place Vertu - Centre commercial Fairview Pointe-Claire Carrefour Laval Place Villa-Marie Div. sur place	336-8272 695-6563 687-7988 878-9821	Mail Champlain Place Bonaventure 1481, Ste-Catherine ouest 7036, St-Hubert Centre commercial Rockland	671-5935 878-4378 935-1154 271-1435 733-2669	Les Promenades St-Bruno 2020, University (métro Promenade) Galeries d'Anjou Centre d'achats Boulevard Complexe Desjardins (métro)	653-8826 849-7341 354-2001 721-3939 843-8219
---	--	---	--	---	--

J.m.
SAUCIER
Electronique Ltée

VENTE avant NOËL
SUPER GRATUIT

500 DINDES

10 À 12 LIVRES

SUR ACHAT D'UN VIDÉO • TÉLÉCOULEUR •

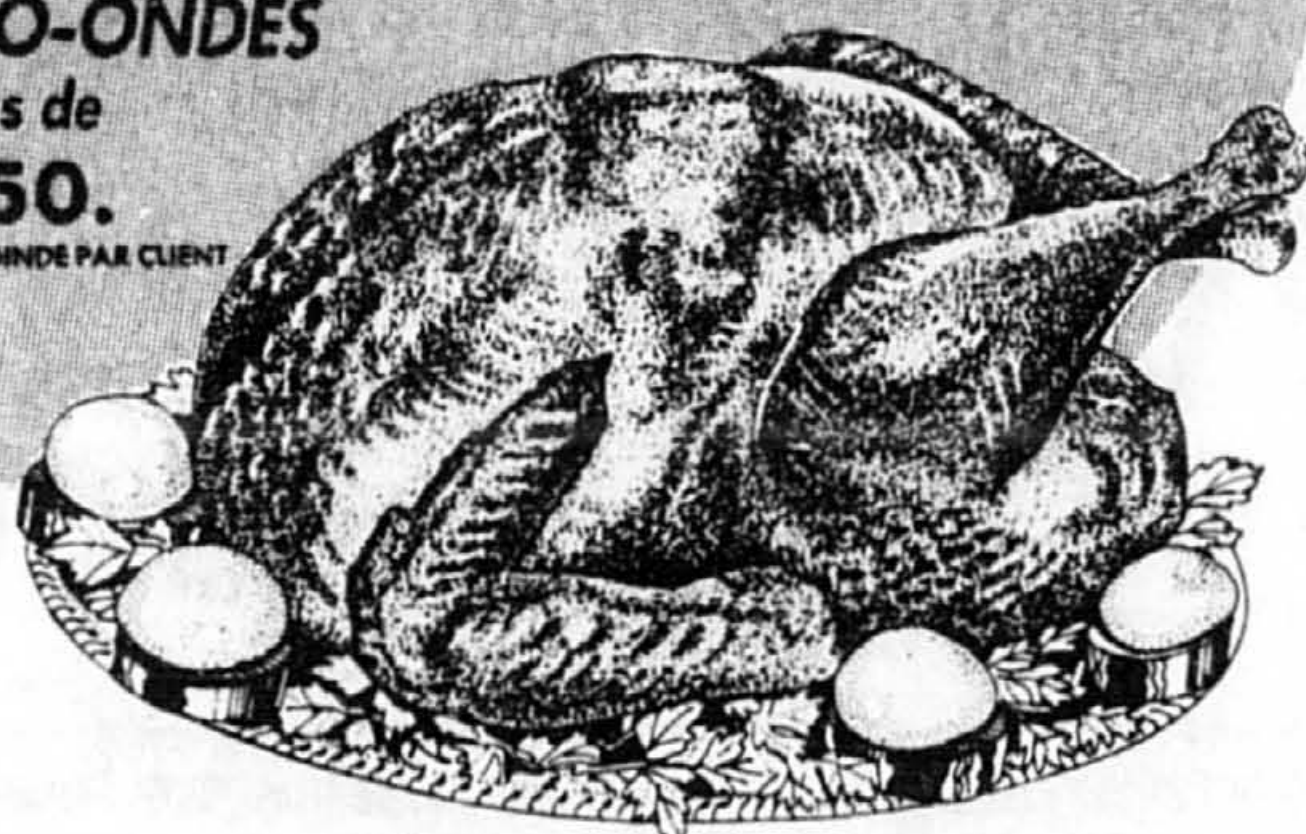
SYSTÈME DE SON

• MICRO-ONDES

de plus de

\$350.

UNE DINDE PAR CLIENT



\$599

- MODÈLE VT-33, VHS
- Chargement frontal
- Télécommande 8 fonctions
- Enregistrement 8 heures

• Programmable 14 jours, 4 émissions.



HITACHI

JVC

TÉLÉCOULEUR 14"

- Syntonisation électronique
- Télécommande 20 fonctions
- Minuterie
- Modèle C1455

\$399⁹⁹



TÉLÉCOULEUR 20"



\$369⁹⁹

TÉLÉCOULEUR 20"

- Luminar 20
- Commande des couleurs
- Syntonisation électronique de 105 canaux
- Affichage à l'écran du canal choisi
- Télécommande 13 fonctions
- Modèle MT 2474

\$649⁹⁹



TOSHIBA

MONITEUR COULEUR 21"

- Commande à distance 18 fonctions
- 133 canaux y compris la TV par câble
- Système acoustique à multi-dimensions
- Filtre de verre teinté pour meilleure vision

\$999⁹⁹



TÉLÉCOULEUR 26"

- Syntonisation VHF-UHF
- Système auto-couleur cabinet style contemporain
- Modèle WU-9427

EXTRA SPÉCIAL \$639⁹⁹



RCA

TÉLÉCOULEUR 26"

- Télécommande
- Meuble style contemporain
- Télécommande 6 fonctions
- Syntonisation multi-bandes des canaux de cablodistribution
- Convertisseur 122 canaux

\$799⁹⁹



HITACHI

TÉLÉCOULEUR 26"

Modèle TS-3609

- Luminar 20
- Syntonisation électronique 129 canaux
- Télécommande à 17 fonctions

899⁹⁵



HITACHI

- STEREO
- Mini avec écouteur, radio am/fm cassette
- Système de débranchement
- Automatique
- Avance rapide et rétrobrassage
- Modèle CP-200

\$69⁹⁵

TOSHIBA

- Radio am/fm, stéréo, cassette avec écouteur
- Modèle RTV-53

\$99⁹⁹

TOSHIBA

- Radio portative modèle RTS-XI
- AM/FM stéréo
- Cassette-enregistreur
- 2 haut-parleurs 2 voies

\$149⁹⁹



Sansui

CABINET AUDIO GRATUIT

60 WATTS

INTELLIGENT SUPER COMPO

- Syntonisateur AM/FM stéréo, stations programmables
- Amplificateur stéréo 30 watts par canal
- Magnétophone à cassette stéréo Dolby
- Table tournante semi-automatique, entraînement direct
- 2 haut-parleurs 3 voies
- Modèle DAT-500

\$699⁹⁹



JVC

Modèle HR-D220

- Programmable 14 jours/8 émissions
- Accès frontal
- Télécommande sans fil 9 fonctions
- 4 Têtes

\$799⁹⁹



TOSHIBA BRAINWAVE II



GRATUIT HORLOGE AU QUARTZ

De grande capacité de 1.6 pi. cu. avec cycle de cuisson automatique par sélection sur commande et BRAINWAVE II — cycle de cuisson automatique avec 47 codes de sélection • 72-720 watts (10 niveaux de puissance). Capacité utile de 1.6 pi. cu. Capteur thermique d'infrarouge • Cycle de cuisson automatique avec 47 codes de sélection • 6 fonctions programmables/affichage fluorescent • Décongélation automatique par capteur thermique ou durée • Touches de commande à signal sonore.

\$724⁹⁹

HITACHI AUTO-SENSEUR

- HITACHI MR 8030
- 1.2 pied cube
- Tableau de commande à effacement
- Nouvel Auto Senseur à 8 positions
- Double utilité plaque-tournante et plateau carré
- Antenne rotative
- Sonde de température
- 6 réglages de courant variable (0-700W)
- Intérieur en acier inoxydable

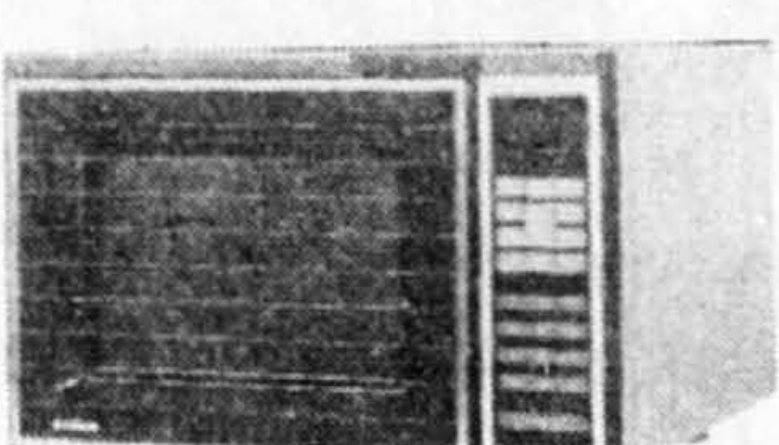


\$799

HITACHI CONVECTION-MICRO-ONDE

MR9020

- 1.3 pied cube
- Micro-onde, à convection, combinaison et en plus, un grill
- Tableau de commande à effacement
- 6 réglages de puissance (0-700W)
- Mise en marche différée de cuisson et pause
- Sonde de température
- Plaque-tournante
- Horloge numérique et minuterie numérique



\$999⁹⁹

J.m.
SAUCIER
Electronique Ltée

10090, boul. ST-LAURENT

METRO SAUVE
ENTRE SAUVE ET SAURIOL
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

389-3541

SHERBROOKE

2144, RUE KING OUEST

563-9191

Le Super Marché en Electronique

L'ILLUSTRATION PEUT VARIER DE L'ARTICLE VENDU

80
MOIS DE GARANTIE

AVEC UN LEGER SUPPLEMENT

NOTRE CLIENT

"Portez à mon compte"

Fréchette menace d'imposer la médiation à Marine Industries

■ QUEBEC (PC) — Si la direction de Marine Industries n'accepte pas le cadre de négociation proposé par le conciliateur, le ministre du Travail Raynald Fréchette pourrait ordonner la médiation dès demain.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre René Lévesque au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale et M. Fréchette a confirmé cette possibilité en dehors de la Chambre à la suite des entretiens qu'il a eus le jour même avec les représentants des deux parties, à Québec.

Selon M. Fréchette, les positions des deux parties sur le fond du litige ne sont pas irréconciliables mais il faudra d'abord, a-t-il précisé, qu'elles s'entendent sur le cadre de négociation.

La partie syndicale a accepté la recommandation du conciliateur Normand Gauthier mais la direction de Marine a refusé un des sept points de ce cadre de négociation.

« S'il n'y a pas possibilité d'en arriver à une entente sur ce cadre de négociation, a dit le ministre, nous pourrions transformer le mandat du conciliateur pour en faire un médiateur dès mercredi, ou bien envisager d'autres hypothèses. »

Les 1 050 salariés de Marine sont en grève depuis quatre mois.

REVISION DES LOIS DU TRAVAIL

Le patronat veut moins d'irritants

■ La Commission Beaudry fera « œuvre utile » si elle réussit, dans sa révision des lois du travail en vigueur, à éliminer ou assouplir certains irritants majeurs pour le patronat — dont les dispositions anti-briseurs de grève et les limites imposées à la sous-traitance — et qui éloigneraient certains investisseurs.

LISA BINSSE

C'est du moins ce qu'affirmaient hier les représentants du Conseil du patronat du Québec dans un volumineux mémoire de 235 pages à la Commission consultative sur le travail, présidée par le juge René Beaudry. Selon le CPQ et son vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, l'entreprise québécoise supporte des contraintes plus lourdes que celles imposées à ses concurrentes les plus immédiates, soient les entreprises canadiennes et américaines.

Le patronat se plaint notamment de certaines dispositions « trop syndicales » qui nuisent à la création d'emplois parce qu'elles incitent les compagnies à s'établir ailleurs qu'au Québec. Il est donc essentiel, signale M. Dufour que la Commission Beaudry fasse des recommandations qui tiennent compte de cette situation ainsi que du contexte nord-américain et supprime ces irritants.

Outre l'abrogation ou, à tout le moins, l'assouplissement des dispositions anti-briseurs de grève, le CPQ veut aussi assortir de règles strictes le précompte syndical obligatoire (la formule Rand), resserrer les mécanismes entourant les votes de grève et les votes d'accréditation.

À ce chapitre, l'organisme patronal veut voir le libellé actuel changé lorsqu'il y a plusieurs associations en lice pour prévoir la possibilité pour ceux qui le désirent de ne pas se syndiquer. Il y aura lieu aussi, signale le CPQ, de revoir le fonctionnement du bureau du commissaire général du travail pour réduire les délais d'accréditation.

Les autres modifications recherchées par le patronat ont trait à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, notamment le mode de financement (assuré présentement par les employeurs) de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, et la Loi des normes du travail. Sur ce point, le CPQ désire que le législateur tienne compte à l'avenir des impératifs économiques plutôt que sociaux. Les coûts administratifs de cette loi devraient être assumés par l'ensemble de la société.

Au-delà des problèmes que posent pour les employeurs les lois actuelles, le patronat soutient qu'il est « illusoire d'espérer en arriver à une refonte des lois du travail dans notre contexte social et économique en mutation rapide sans discuter à fond de certains sujets importants: une politique de main-d'œuvre, le congé-éducation, la rémunération au rendement, la diffusion obligatoire de l'information, le syndicalisme des cadres, la sous-traitance, etc. ».

Comme il fallait s'y attendre, le CPQ dans son mémoire réitère son opposition farouche à toute forme de négociation sectorielle, multipartite ou élargie. Par contre, le patronat n'est pas contre l'amélioration de la loi des décrets, « un moindre mal ».

La Commission recevait aussi hier cinq autres groupes dont l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et le Centre des dirigeants d'entreprises.

VENTE DE PALETOTS

ERNEST

PALETOTS
Choix de style et couleur
Ord. 129.98 à 350.00
VENTE
99⁹⁸, 279⁹⁸

COMPLETS
Collection superbe
Ord. 159.98 à 400.00
VENTE
119⁹⁸, 325⁹⁸

PANTALONS
Choix incomparable
avec ou sans pil
VENTE
24⁹⁸, 79⁹⁸
(Ajustement gratuit)

VESTONS SPORT ET BLAZER
VENTE
99⁹⁸, 239⁹⁸

10% à 50% DE RABAIS
sur chandails, chemises, souliers et blouson...



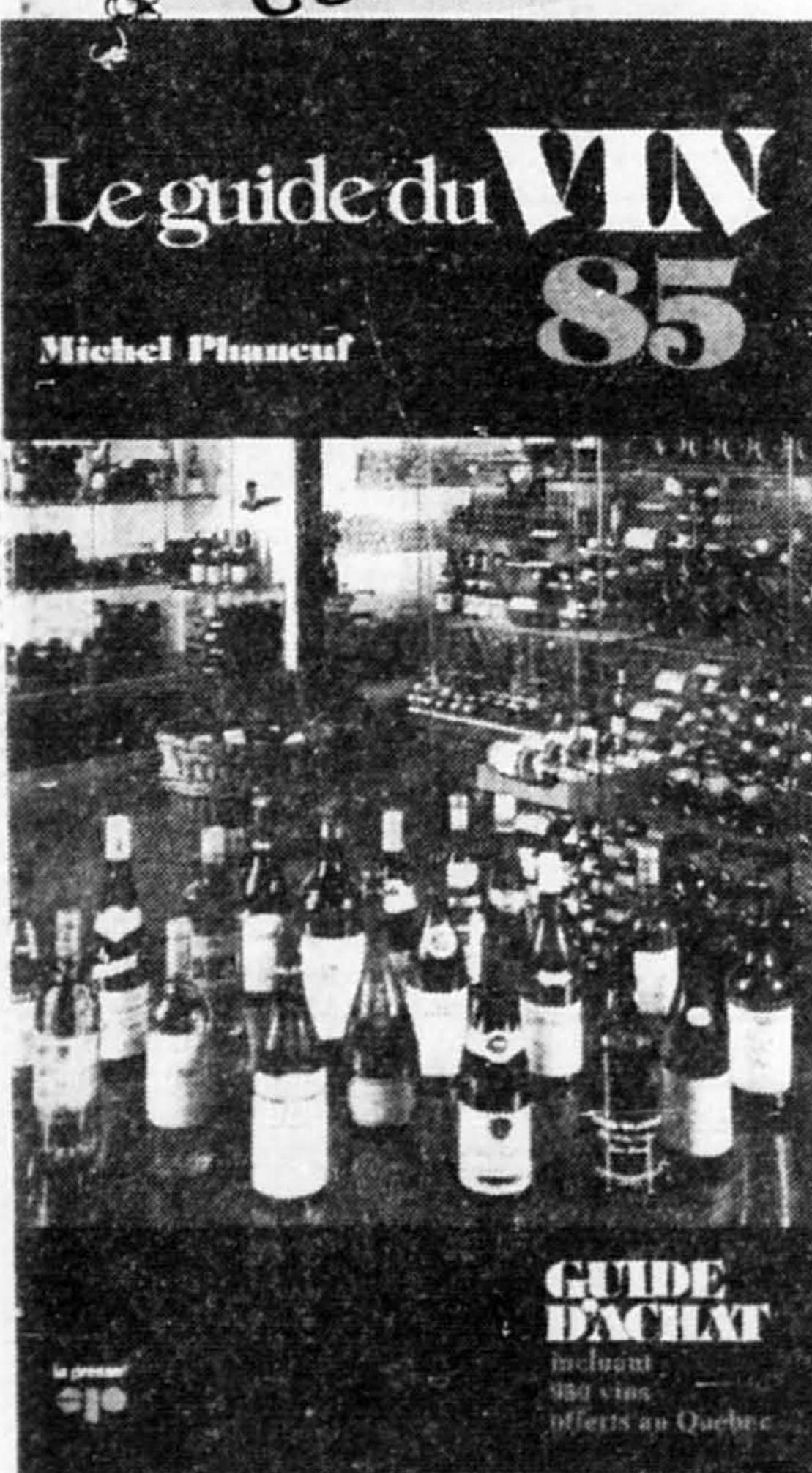
Pour t'habiller avec finesse passe voir

• Place Versailles 352-3940 • Carrefour Laval 687-2378 • 1223 Ste-Catherine ouest (angle Drummond) 842-8767
• Place Vertu 337-1414 • Promenades St-Bruno 461-0006

ERNEST

Un autre best-seller
aux Éditions La Presse

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT!



Pour une quatrième année d'affilée, Michel Phaneuf, vinophile réputé, journaliste, conférencier et président-fondateur des Amitiés bachiques, présente son Guide du vin. Cette dernière édition, qui a fait l'objet d'une profonde mise à jour, comprend 950 vins accessibles aux consommateurs. Un guide complet pour tous les goûts et tous les budgets.

- Mise à jour complète
- 950 vins et leur appréciation
- Les meilleurs achats qualité/prix
- Comment servir les vins
- L'accord des plats et des vins

EN PLUS

- Les vins à boire en 1985
- Le merveilleux mystère du vieillissement des vins

LES LAURÉATS DU GUIDE DU VIN 1985

288 pages
Nombreuses illustrations
Un guide complet pour tous les goûts et tous les budgets.

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h. Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE 514
Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) du «Guide du vin 1985», au prix de 9,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et manutention.
() Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) du «Guide du vin 1985» au prix de 7,95\$ l'exemplaire, plus 1\$ de frais de poste et manutention.
No d'abonné(e) :
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée.
Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.
MASTERCARD No :
VISA No :
A retourner aux:
Éditions La Presse Ltée
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
NOM :
ADRESSE :
VILLE :
PROVINCE :
CODE POSTAL :
TEL :
TOTAL CI-JOINT :
(Plus 1\$ pour frais de poste et manutention)

FUTURO-GARDE

La nouvelle garantie GM de 5 ans au millage illimité contre les perforations causées par la corrosion. Maintenant pour toutes les voitures GM de 1985. Sans supplément de prix.



Renseignez-vous.

SIMPSON

Pour Noël

Épargnez
20% À 30%



En VENTE, jusqu'au SAMEDI 22 DÉC. 1984, laine et nécessaire d'artisanat, 894 POUR ACHAT EN PERSONNE, AU 7e CENTRE-VILLE ET AU 3e À FAIRVIEW

HEURES D'OUVERTURE SIMPSON POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Maintenant jusqu'au 22 décembre

Centre-ville: Lundi au samedi: 9h à 21h
Autres magasins: Lundi au vendredi: 9h30 à 21h
Simpson: Samedi: 9h à 21h

Simpson
AUJOURD'HUI